

Luxemburg



La grève générale en Belgique

1902 & 1913

Luxemburg,
Lénine, Trotsky
Armer le peuple



Cahiers révolution communiste

- n° 23 Lukács : Lénine, 1924
- n° 22 CoReP : pour les États-Unis socialistes d'Europe, 2005-2019
- n° 21 Trotsky : la grève générale en France, compilation 1936
- n° 20 Trotsky : contre le Front populaire, compilation 1935
- n° 19 Trotsky : face à la menace fasciste en France, compilation 1934
- n° 18 CoReP : plateforme, 2017
- n° 17 GMI : programme, 2017
- n° 16 La mobilisation de 2016 contre la loi travail
- n° 15 Lénine : l'État et la révolution, 1917
- n° 14 Casanova : l'Espagne livrée, 1939
- n° 13 Ligue des communistes : manifeste, 1847
- n° 12 4^e Internationale : manifeste, 1940
- n° 11 1995, en défense des retraites
- n° 10 Marx : salaire, prix et profit, 1865
- n° 9 Bolchevisme contre lambertisme, 2016
- n° 8 L'Ukraine déchirée par les impérialismes, 2015
- n° 7 Lénine & Zinoviev : le socialisme et la guerre, 1915
- n° 6 Marx : la crise, compilation 1847-1875
- n° 5 4^e Internationale : programme, 1938
- n° 4 VdT et la guerre mondiale, 2015
- n° 3 Chili 1970-1973, 2004
- n° 2 Luxemburg, Lénine, Trotsky : armer le peuple, compilation 1911-1934
- n° 1 GMI : plateforme, 2013

4 euros par la poste à l'ordre de l'ARTP
2 euros auprès des militants

Introduction

Le POB et les grèves pour le
suffrage universel, juillet 2019 p. 4

Rosa Luxemburg

Une question de tactique
4 avril 1902 p. 21

L'expérience belge
23 avril 1902 p. 25

Réponse au camarade
Vandervelde, 14 mai 1902 p. 30

Nouvelle expérience belge
15-19 mai 1913 p. 45

Le Parti ouvrier belge et les grèves pour le suffrage universel



La Belgique fut constituée en État indépendant en 1830, suite à la révolte de la population (surtout à Bruxelles) contre la domination néerlandaise. À la Conférence de Londres en décembre, la France et la Grande-Bretagne firent accepter par les autres grandes puissances (Autriche, Prusse et Russie) la séparation des Pays-Bas et la mise en place du royaume de Belgique, une monarchie parlementaire qui, sur le plan international, devait rester neutre. Le choix du « roi des Belges » se porta sur Léopold de Saxe-Cobourg et Gotha, veuf de la princesse Charlotte de Galles, héritière du trône britannique, et oncle de la future reine Victoria ; il épousa Louise d'Orléans, fille de Louis-Philippe, roi des Français. Ainsi les deux grandes puissances tutélaires du pays furent satisfaites.

INDUSTRIALISATION ET VIOLENCE D'ÉTAT

La base sociale de son régime était la grande bourgeoisie francophone qui fit adopter le français comme unique langue officielle du pays, appuyée sur le clergé catholique. Même s'il n'y était pas religion officielle, le catholicisme imprégnait fortement la société et les institutions de l'État. Le pouvoir de la bourgeoisie et du haut clergé fut consolidé par le système de vote censitaire, qui excluait la majorité de la population du suffrage.

L'armée était hypertrophiée.

*Quand, par le diktat de l'Europe officielle, la Belgique fut déclarée pays neutre, elle aurait dû, bien sûr, se voir interdire le luxe coûteux d'une armée, sauf peut-être une poignée de soldats, juste assez pour monter la garde royale et parader lors du spectacle de marionnettes royal. Pourtant, à l'intérieur de ses 30 000 km² de territoire, la Belgique abrite une armée plus grande que celle du Royaume-Uni ou des États-Unis. (Association internationale des travailleurs, « Les massacres en Belgique », 4 mai 1869, dans Karl Marx & Friedrich Engels, *Le Syndicalisme*, Maspero, 1972, t. 1, p. 127)*

La « révolution industrielle » qui se développait en Grande-Bretagne se propagea immédiatement en Belgique. Les abondantes mines de charbon en Wallonie, exploitées à l'aide de machines à vapeur, favorisèrent le développement rapide de l'industrie lourde le long du bassin fluvial de Sambre et Meuse. En particulier, les capitalistes anglais William Cockerill et son fils John implantèrent en Wallonie des usines de textile, de fabrication de machines et des aciéries ; celles-ci devinrent rapidement le premier producteur d'acier au monde. L'industrie textile était également implantée en Flandres, notamment à Gand.

Le chemin de fer se développa rapidement, avec le soutien de l'État, reliant les différentes zones industrielles. La Belgique devint alors le pays le plus industrialisé au monde, produisant du charbon, de l'acier, des armes, du matériel ferroviaire, des tramways, du textile, etc.

Ce développement industriel conduisit à celui d'une classe ouvrière importante et combattive, surtout en Wallonie, dont la lutte se heurta à une répression impitoyable de la part de l'État capitaliste, notamment sous le règne de Léopold II, roi cruel et cupide qui se constitua une colonie privée au Congo, asservissant sa population au prix de millions de morts et d'innombrables mutilations. Même si les syndicats ouvriers devinrent légaux à partir de 1865, les grèves étaient souvent réprimées dans le sang.

Il n'existe dans le monde civilisé qu'un seul pays où chaque grève est avidement et joyeusement saisie comme prétexte pour le massacre officiel de la classe ouvrière. Ce pays uniquement béni est la Belgique, l'État modèle du constitutionalisme continental, le petit paradis confortable et la chasse gardée du propriétaire foncier, du capitaliste et du curé. Aussi sûrement que la Terre accomplit sa révolution annuelle, le gouvernement belge effectue son massacre annuel d'ouvriers. (AIT, « Les massacres en Belgique », 4 mai 1869, dans Karl Marx & Friedrich Engels, *Le Syndicalisme*, Maspero, 1972, t. 1, p. 124)

Malgré la croissance du mouvement ouvrier et sa combativité, tout au long du 19^e siècle la Belgique resta un pays internationalement reconnu pour ses bas salaires et mauvaises conditions de travail.

LE PARTI OUVRIER BELGE, D'ÉMBLÉE RÉFORMISTE ET PARLEMENTARISTE

Le Parti ouvrier belge/Belgische Werkliedenpartij (POB/BWP) fut fondé à Bruxelles le 5 avril 1885 par 102 militants, dont les représentants de diverses associations ouvrières et démocratiques, qui fusionnèrent en son sein. Par son organisation, le mouvement ouvrier de Belgique était plus proche de l'Allemagne que de la France.

Au processus français de cristallisation des organisations ouvrières en organisations séparées –partis politiques, syndicats, coopératives– s'oppose le ferme maintien, sous l'égide et dans le cadre du POB, des structures que s'est donné le prolétariat : groupes politiques, sociétés de secours mutuels, syndicats, puissantes coopératives socialistes. Le POB apparaît au plein sens du terme comme la classe ouvrière nationalement organisée. (Madeleine Rebérioux, « Le socialisme belge de 1875 à 1914 », dans Jacques Droz, *Histoire générale du socialisme*, PUF, 1974, t. 2, p. 322)

Mais, contrairement à la plupart des partis politiques ouvriers de son temps, il n'inclut pas l'adjectif « socialiste » ou « social-démocrate » dans son nom. En effet, certains délégués craignaient qu'on adoptât un programme trop radical, ce qui poussa à choisir un nom évitant cet adjectif. Le même choix sera fait plus

tard par Labour Party de Grande Bretagne en 1900. Contrairement à d'autres sections de l'Internationale ouvrière comme le SPD d'Allemagne, le SAPD d'Autriche, le POSDR de Russie et même le PS-SFIO de France, le POB ne connut jamais de disputes internes sur les questions fondamentales, comme l'opposition entre le marxisme et le révisionnisme de Bernstein : ses dirigeants se proclamaient « pragmatiques ». Lors des congrès nationaux, ses divers courants finissaient toujours par voter des compromis au détriment des positions radicales.

La première grève générale pour le suffrage universel en 1893 assura l'émergence d'un nouveau dirigeant, Émile Vandervelde, qui monta jusqu'à la présidence du Bureau socialiste international, l'organe permanent de l'IO, créé en 1900. L'instauration du suffrage plural en 1894 permit pour la première fois l'élection de 28 députés socialistes, et Vandervelde orienta dès lors la politique du POB vers le suffrage universel, l'élection de députés et un bloc politique avec le Parti libéral (PLP/PVV) ; à ses critiques, il justifiait cette orientation par l'introduction rédigée l'année suivante par Engels à *La Lutte de classes en France*.

Celle-ci affirmait l'obsolescence militaire des barricades et vantait, par contre, les avancées électorales obtenues en Allemagne (et en Belgique) grâce au suffrage universel. Il s'agissait d'une incompréhension, sinon d'une censure.

*Là où il s'agit d'une transformation complète de l'organisation de la société, il faut que les masses elles-mêmes y coopèrent, qu'elles aient elles-mêmes compris de quoi il s'agit, pour quoi elles interviennent avec leur corps et leur vie. Voilà ce que nous ont appris ces cinquante dernières années... C'est précisément ce travail que nous faisons maintenant... En Belgique, les ouvriers ont arraché l'année dernière le droit de vote et triomphé dans un quart des circonscriptions... Il est évident que nos camarades étrangers ne renoncent nullement pour cela à leur droit à la révolution. Le droit à la révolution n'est-il pas le seul droit historique réel ? (Friedrich Engels, « Introduction », 1895, dans Karl Marx, *Les Luites de classes en France 1848-1850*, ES, 1974, p. 31-32)*

Vandervelde mêlait un discours radical, affirmant son soutien à chaque grève générale, dénonçant l'ordre bourgeois et menaçant le Parlement de révolution si le suffrage universel n'était pas accordé, avec une politique réelle de recherche d'alliance avec les libéraux, de négociations secrètes avec les représentants de la bourgeoisie (notamment dans les loges maçonniques), aboutissant à des compromis non approuvés par la base, qui servaient néanmoins d'alibi à la direction du Parti ouvrier pour arrêter la grève générale.

Le 10^e congrès du POB en 1894, dans le contexte politique de l'ouverture du vote (suffrage plural), adopta une déclaration, rédigée principalement par Vandervelde, qui sera appelée à partir de 1945 *Charte de Quaregnon*. Même si cette déclaration met en avant des slogans socialistes classiques comme

« *affranchissement des travailleurs* », « *suppression des classes* », « *transformation radicale de la société actuelle* », « *transformation du régime capitaliste en régime collectiviste* », « *l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes* », elle reste sur le terrain de l'opportunisme en évitant toute allusion même voilée à ce qui pourrait épouvanter la bourgeoisie, comme révolution, république, destruction de l'État bourgeois et de son armée, armement du peuple, expropriation du grand capital ou encore indépendance du Congo.

Malgré des appels formels à grèves générales, qui répondaient surtout à la pression de la base ouvrière, la direction du POB, dont Vandervelde, menait sans cesse une politique opportuniste, orientée vers le parlementarisme, la recherche d'accords avec des fractions de la bourgeoisie et la conquête des institutions de l'État bourgeois. En 1908, suite au scandale international provoqué par les atrocités commises dans « l'État indépendant du Congo », l'immense propriété privée africaine du roi Léopold II, la bourgeoisie belge décida de le nationaliser, c'est-à-dire de le transformer en colonie de la Belgique. Le POB soutint cette mesure.

Quand se posa pour la Belgique la question de l'annexion du Congo, M. Vandervelde, pour la première fois, se révéla vraiment homme d'État. De quel État ? De celui, naturellement, sur lequel règne le roi des Belges. Qu'allait-on faire de l'État libre du Congo, immense pays vierge au centre de l'Afrique, où peinent 17 millions de nègres ? Le Parti ouvrier se le demanda. Et l'idée ne vint à personne que l'esclavage des millions de sauvages des colonies sert à river les chaînes des prolétariats européens ; que le socialisme qui veut la fin de tous les esclavages, ne peut être qu'avec les nègres contre le négrier ; qu'il doit dire son mot catégorique sur la colonisation, en attendant d'agir en libérateur des peuples primitifs sans la libération desquels les peuples travailleurs des pays dits — bien à tort d'ailleurs ! — civilisés ne se libéreront jamais... Le monde « socialiste » ne s'est souvenu de ces axiomes que depuis la révolution russe. À l'époque, le citoyen Vandervelde se fit l'éloquent avocat de l'annexion du Congo. On savait pourtant le terrible contenu de souffrance et de boue de ces trois petits mots. Le prix véritable du caoutchouc sanglant sur lequel s'édifiaient des fortunes était connu. On savait les méthodes de colonisation du capitalisme belge : les mains coupées des esclaves indociles, les villages brûlés, la guerre civilisatrice des mitrailleuses opposées aux flèches et aux gour-dins... M. Vandervelde prouva qu'en somme tout cela était bien et qu'il fallait continuer. (Victor Serge, « Le citoyen Vandervelde, socialiste », Bulletin communiste n° 23, 1^{er} juin 1922)

LA GRÈVE GÉNÉRALE DE 1893

Un pays hautement industrialisé, possédant une forte classe ouvrière, mais avec de bas salaires, de mauvaises conditions de travail et une législation so-

ciale quasi-inexistante, où de plus les travailleurs sont privés du droit de vote, ne peut que connaître une violente lutte de classes. Aussi la Belgique connut à la fin du 19^e siècle de puissantes grèves ouvrières, à commencer par celle de 1886, la plus violente de toutes, qui fut comparée aux jacqueries du Moyen-Âge : une verrerie automatisée fut incendiée et plusieurs dizaines de travailleurs périrent dans les confrontations avec les forces de répression. Le soulèvement conduisit à la mise en place de la première législation du travail.

Les grèves de masse suivantes de 1890 et 1891 se déroulèrent dans un contexte de renforcement du POB, ce qui leur donna un caractère politique, mettant au centre la revendication du suffrage universel. En 1891, ses dirigeants, après avoir appelé à l'extension de la grève, mirent fin à celle-ci dès que le Parlement décida de mettre en place une commission chargée de réviser le mode de scrutin.

L'année 1893 vit la première véritable grève générale en Belgique (ou même en Europe, selon l'historien Carl Strikwerda). Le 11 avril, alors que le parti bourgeois cléricale (Parti catholique/Katholieke Partij, PC/KP) et le parti bourgeois libéral (PLP/PVV) du Parlement avaient fait bloc contre une proposition d'extension du suffrage, les mineurs du Borinage et de nombreux militants du POB exigèrent la grève générale, se confrontant à des dirigeants conciliateurs comme Jean Volders. La grève générale fut appelée le soir même, et Émile Vandervelde émergea comme dirigeant de la grève et du parti. La grève dura du 12 au 18 avril et réunit 200 000 travailleurs. Il y eut des épisodes de violence, comme l'attaque à coups de gourdin du bourgmestre de Bruxelles ; entre 13 et 20 grévistes (et quelques membres de la Garde civique, la milice de la bourgeoisie) furent tués. Le Parlement céda enfin, et instaura le suffrage plural masculin : chaque homme âgé d'au moins 25 ans avait au moins une voix, mais il pouvait obtenir des voix supplémentaires selon des critères élitistes (de revenu, d'instruction...). Les dirigeants du POB cessèrent la grève, mais de nombreux travailleurs, considérant le résultat comme injuste, se livrèrent à des actes de destruction de propriété.

Aux élections législatives de 1894, le POB entra dans le Parlement, obtenant à la Chambre 28 députés sur 152, tous élus en Wallonie. Mais les grands vainqueurs furent les cléricaux, hégémoniques en Flandre : suite à l'encyclique *Rerum Novarum* de 1891, le PC/KP avait mis en avant le « christianisme social » (dont les syndicats chrétiens) pour faire barrage aux socialistes. Néanmoins, le résultat électoral du POB fut salué par l'Internationale ouvrière, en particulier Engels et Kautsky envoyèrent leurs félicitations aux dirigeants de la section belge.

LA GRÈVE GÉNÉRALE DE 1902

Le suffrage plural favorisait les campagnes, où le parti cléricale dominait, et des cas de fraude aux votes supplémentaires furent signalés. De plus, en 1899, le gouvernement du Parti catholique chercha à introduire une forme de représentation proportionnelle dans des districts où cela l'avantagerait. Cela poussa les oppositions libérale et socialiste à réclamer une révision constitutionnelle, et la classe ouvrière se mobilisa à nouveau pour le suffrage universel. Le Parlement

dominé par le PC/KP rejeta la résolution des oppositions libérale et socialiste, et en 1902 se développèrent des manifestations réprimées par la police.

Au congrès du POB de mars 1902, Vandervelde défendit sa stratégie parlementaire, alors que ses opposants l'accusaient de faire trop de concessions au PLP/VPP. Lors de la reprise du Parlement le 8 avril, des manifestations houleuses eurent lieu à Bruxelles et des représentants des mineurs de Wallonie exigèrent du POB qu'il déclarât la grève générale. Le 11, face à une foule rassemblée devant la Maison du peuple, Vandervelde exhorta les travailleurs au calme, à mener une résistance disciplinée, tandis que le désordre ne pourrait qu'amener un bain de sang. Face à l'indécision du Conseil général du parti, les manifestations reprurent, et le 13 celui-ci déclara enfin la grève générale. En trois jours, le nombre de grévistes atteignit 350 000, concentrés principalement dans les mines, les aciéries, les carrières et le textile.

Le 18, le Parlement rejeta la proposition socialiste de révision de la constitution, et le Conseil général se prononça résolument pour la poursuite de la grève. Le soir même, la Garde civique tira sur les manifestants à Leuven, en tuant 6 et en blessant 14. Cela suffit à effrayer les dirigeants du POB et, le lendemain, le Conseil général vota la fin de la grève. Devant un congrès extraordinaire, les dirigeants affirmèrent avoir seulement voulu épargner aux travailleurs des souffrances supplémentaires face à une défaite certaine. Vandervelde affirma que la prochaine grève générale ne devait plus être improvisée mais longuement préparée et dirigée par le parti. Des militants accusèrent Vandervelde et les autres dirigeants d'avoir lâché la grève sous l'influence des capitalistes qu'ils fréquentaient dans les loges maçonniques ; Vandervelde rétorqua qu'au contraire, c'était lui qui influençait la bourgeoisie.

Il y eut à cette époque dans l'Internationale ouvrière une observatrice critique et lucide des événements en Belgique et de la tactique du POB, Luxemburg, dirigeante de la SDKP de Pologne et cadre du SPD d'Allemagne. À chaud, elle souligna avec perspicacité les principaux problèmes de la conduite du mouvement. En premier lieu, les dirigeants ne maintinrent pas l'indépendance de la classe ouvrière, et subordonnèrent le mouvement et ses méthodes de lutte à une alliance avec la fraction libérale de la bourgeoisie :

Ce sont avant tout les libéraux qui déterminèrent le programme des socialistes dans la récente lutte. C'est sur leur ordre notamment que le Parti ouvrier dut renoncer au suffrage féminin pour adopter la représentation proportionnelle comme clause de la Constitution. Les libéraux dictèrent également aux socialistes les moyens de la lutte en se dressant contre la grève générale même avant qu'elle eût éclaté, en lui imposant des limites légales lorsqu'elle fut déclenchée, en lançant d'abord le mot d'ordre de la dissolution de la Chambre, en faisant appel au roi comme arbitre suprême et en décidant enfin, et dans leur séance du 19, contrairement à la décision de la direction du parti socialiste du 18 avril, la cessation de la grève générale. La tâche qui incombait aux chefs socialistes n'était que de transmettre à la classe ouvrière les mots d'ordre lancés par leurs alliés et

à faire la musique d'agitation qui correspondait au texte libéral. Enfin, le 20 avril, les socialistes mirent à exécution la dernière décision des libéraux, en renvoyant leurs troupes chez elles. (Rosa Luxemburg, « L'Expérience belge », 23 avril 1902, ci-dessous p. 27)

Elle entrevoyait ce que devenaient les dirigeants socialistes par leur soumission aux libéraux : une couche intermédiaire entre la classe ouvrière et la bourgeoisie, soumise à cette dernière, transformant les masses ouvrières en un simple exécutant, dénué de toute volonté propre :

Ainsi, dans toute la campagne, les libéraux alliés des socialistes apparaissent comme les véritables chefs, les socialistes comme leurs exécuteurs soumis et la classe ouvrière comme une masse passive, entraînée par les socialistes à la remorque de la bourgeoisie. L'attitude contradictoire et timide des chefs de notre parti belge s'explique par leur position intermédiaire entre la masse ouvrière, qui l'entraîne dans la lutte, et la bourgeoisie libérale, qui la retient par tous les moyens. (p. 27)

En interdisant d'emblée toute forme de violence révolutionnaire et en subordonnant la lutte au strict respect de la légalité bourgeoise, les dirigeants enlevèrent au mouvement sa force et mirent la classe ouvrière à la merci de la violence de l'État bourgeois :

En imposant d'avance, sous la pression de libéraux, des limites et des formes légales à la lutte, en interdisant toute manifestation, tout élan de la masse, ils dissipaient la force politique latente de la grève générale. Les cléricaux n'avaient pas besoin de craindre une grève générale qui ne voulait de toutes manières être autre chose qu'une grève pacifique. Une grève générale, enchaînée d'avance dans les fers de la légalité, ressemble à une démonstration de guerre avec des canons dont la charge aurait été auparavant jetée à l'eau, sous les yeux des ennemis. Même un enfant ne s'effraie pas d'une menace « les poings dans la poche », ainsi que « Le Peuple » le conseillait sérieusement aux grévistes, et une classe au pouvoir luttant à la vie et à la mort pour le reste de sa domination politique, s'en effraie moins encore. C'est précisément pour cela qu'en 1891 et 1893, il a suffi au prolétariat belge d'abandonner paisiblement le travail pour briser la résistance des cléricaux, qui pouvaient craindre que la paix ne se changeât en trouble et la grève en révolution. Voilà pourquoi, cette fois encore, la classe ouvrière n'aurait peut-être pas eu besoin de recourir à la violence, si les dirigeants n'avaient pas déchargé leur arme d'avance, s'ils n'avaient pas fait de l'expédition de guerre une parade dominicale et du tumulte de la grève générale une simple fausse alerte. [...] En un mot, l'action extra-parlementaire fut sacrifiée à l'action parlementaire, mais, précisément à cause de cela, toutes les deux furent condamnées à la stérilité, et toute la lutte à l'échec. (p. 28-29)

Luxemburg fit le lien entre la politique des dirigeants du POB et le développement de l'opportunisme réformiste au sein de l'Internationale :

N'est-ce pas, de nouveau, un effet de ce même simoun tiède et énervant de l'opportunisme qui souffle depuis quelques années, et qui s'est manifesté dans l'alliance funeste de nos amis belges avec la bourgeoisie libérale. La déception que nous venons d'essuyer en Belgique devrait nous mettre en garde contre une politique qui, gagnant les pays l'un après l'autre, conduirait à de graves défaites et finalement au relâchement de la discipline et de la confiance illimitée que les masses ouvrières ont en nous, socialistes ; de ces masses sans lesquelles nous ne sommes rien et que nous pourrions perdre un beau jour par des illusions parlementaires et des expériences opportunistes. (p. 29)

Dans un article antérieur, Luxemburg fustigeait déjà deux concessions de la direction du POB à son allié libéral : le renoncement de principe à la violence révolutionnaire et surtout l'abandon de la revendication du suffrage féminin. Certains socialistes théoriserent ce dernier retournement en arguant que les ménagères subiraient l'influence politique réactionnaire du clergé. Ce genre d'argument patriarcal ressemble à celui, raciste, de certains bureaucrates syndicaux qui rejettent les travailleurs migrants ou de minorités (Irlandais en Angleterre, Noirs aux États-Unis, ...) sous prétexte qu'ils acceptent des salaires inférieurs à ceux des nationaux, ou peuvent être utilisés comme briseurs de grèves. Luxemburg indiqua le caractère anti-ouvrier d'un tel argument :

Ce spectacle surprenant nous révèle l'argumentation des sociaux-démocrates belges contre le droit de vote des femmes. C'est exactement la même que celle utilisée par le tsarisme russe, la même qu'invoquait la doctrine allemande du droit divin pour justifier l'injustice politique : « Le public n'est pas assez mûr pour exercer le droit de vote ». Comme s'il y avait une autre école de maturité politique pour les membres du public que de simplement se servir de ce droit ! Comme si la classe ouvrière mâle n'avait pas aussi appris à utiliser le bulletin de vote pour défendre ses intérêts de classe et devait toujours l'apprendre ! Au contraire, tout individu clairvoyant doit s'attendre, tôt ou tard, à la forte poussée qu'imprimerait au mouvement ouvrier l'inclusion des femmes prolétaires dans la vie politique. Cette perspective ne fait pas qu'ouvrir un immense champ d'action au travail d'agitation de la social-démocratie. L'émancipation politique des femmes ferait également souffler un vent frais, vivifiant, sur la vie politique et sociale, un vent qui dissiperait son atmosphère confinée de vie de famille philistine qui pollue même les membres de notre parti, qu'ils soient ouvriers ou dirigeants. (Rosa Luxemburg, Une question de tactique, 4 avril 1902, ci-dessous p. 23)

Un autre cadre de l'aile gauche du SPD formula une critique semblable. Tout d'abord, la soumission aux libéraux :

Nos camarades belges, ou plutôt leurs chefs, se sont laissés duper par les discours doucereux des hypocrites libéraux : dans l'intervalle de cent

heures, ils ont offert le spectacle peu réconfortant d'ordonner d'abord la grève générale, puis de la faire cesser. Toutes les phrases retentissantes proclamant que la victoire dans la lutte pour le suffrage universel n'était que remise, et non abandonnée, ne changent rien au caractère pénible d'un échec tel que, depuis les années 60 du siècle dernier, depuis l'action de l'Association Internationale des Travailleurs, il n'a pas son pareil dans les annales du prolétariat combattant. (Franz Mehring, « Une sombre journée de mai », Die Neue Zeit, 28 avril 1902, dans L'Expérience belge de grève générale, Spartacus, 1969, p. 14)

Ensuite, il y vit comme elle une manifestation du développement de l'opportunisme au sein de l'Internationale ouvrière :

Mais toute leur tactique erronée — et c'est ce que l'on peut invoquer à leur décharge — loin d'être un mal spécifiquement belge, est un mal européen. La tendance à rompre avec la vieille et honnête tactique révolutionnaire du prolétariat conscient, avec cette tactique qui s'inspire uniquement des intérêts d'émancipation de la classe ouvrière et qui n'oublie pas un instant qu'elle n'a au monde que des ennemis déclarés et de faux amis, cette tendance à pactiser avec chacun, à faire confiance à l'honnêteté et à la bonne volonté des libéraux, à échanger à distance discrète de douces œillades, voire des poignées de mains avec des princes authentiques, cette tendance gêne plus ou moins tous les partis européens ; c'est pour cela qu'à Bruxelles, avec logique et d'une façon méritée, elle s'est couverte de ridicule aux yeux de toute l'Europe. (Franz Mehring)

Vandervelde publia une réponse à ces critiques, affirmant que la direction du POB n'avait pas fait une alliance avec les libéraux et ne s'était pas soumis à leurs exigences ; au contraire, les libéraux avec une « *profonde répugnance* » furent contraints par le mouvement et « *se laissent traîner au suffrage universel à peu près comme des condamnés à mort à l'échafaud* » (Lettre à Die Neue Zeit, avril 1902, dans L'Expérience belge de grève générale, Spartacus, 1969, p. 23). Concernant l'abandon de la revendication du suffrage féminin, il déclara s'être « *opposé à cette décision aussi longtemps que je l'ai pu* », mais qu'elle fut prise « *par égard à la grande masse des ouvriers, qui, à mon grand regret, était très hostile à l'introduction immédiate du suffrage féminin, craignant que cela ne prolongeât la domination des cléricaux pour une durée indéterminée* » (p. 23). Les opportunistes, si vigoureux quand il s'agit de freiner l'ardeur révolutionnaire des masses, se montrent bien plus faibles pour résister aux préjugés bourgeois auxquelles elles sont soumises ! Pour justifier l'arrêt de la grève, il invoqua la répression par l'armée et la garde civique, le blocage au Parlement et le refus du roi de dissoudre la Chambre, qu'il était donc « *incomparablement plus juste de la faire cesser, d'épargner au prolétariat des sacrifices inutiles, de conserver ses forces pour une nouvelle offensive et de fournir une nouvelle preuve de la discipline prolétarienne par une reprise du travail aussi générale que l'avait été la suspension du travail* » (p. 24).

Dans sa *Réponse au camarade Vandervelde*, Luxemburg critiqua à nouveau la soumission du mouvement aux possibilités d'action parlementaire avec les libéraux, puis réfuta l'invocation de l'orthodoxie marxiste pour opposer la tactique de l'action légale à la grève générale et à la violence révolutionnaire : les polémiques socialistes à ce propos avaient en fait visé les anarchistes et syndicalistes qui se refusent par principe à toute intervention sur le terrain parlementaire. Au contraire, l'action légale et parlementaire, la grève générale et la violence révolutionnaire sont trois outils aux mains du prolétariat, qui selon les circonstances utilisera l'un ou l'autre.

Les critiques sévères de Luxemburg et Mehring se sont avérées absolument justifiées, non seulement en raison de l'ampleur de la défaite (qui conduisit à une baisse importante de la syndicalisation), mais aussi par anticipation d'une défaite encore plus importante en 1913, où la direction du POB, engluée dans le parlementarisme bourgeois, fit échouer une grève générale longuement préparée.

LES GRÈVES DE RUSSIE ET DE POLOGNE EN 1905-1906

Entretiens, la révolution de 1905-1906 dans l'empire russe réactiva et enrichit le débat sur la grève générale. D'une part, les deux partis russes membres de l'Internationale ouvrière (POSDR et PSR) y intervinrent de manière distincte et les deux organisations polonaises affiliées (PPS et SDKP) de façon antagonique : le PPS, socialiste en parole mais nationaliste en fait, s'opposa en juin 1905 à la grève générale de Varsovie et Lodz.

D'autre part, le mouvement ouvrier international se cliva sur les leçons à en tirer. Au congrès syndical allemand à Cologne en mai 1905, l'idée de grève générale fut écartée par les bureaucrates.

La Belgique ne vaut apparemment pas la peine qu'on l'étudie... La Russie est un pays sauvage... Comment nos syndicalistes allemands, sérieux et expérimentés, pourraient en apprendre quelque chose, même cette arme qu'est la grève de masse a trouvé en Russie application inattendue et magnifique? (Rosa Luxemburg, « Les débats à Cologne », *Sächsische Arbeiter Zeitung*, 31 mai 1905, citée par John Peter Nettl, *La Vie et l'œuvre de Rosa Luxemburg*, Maspero, 1972, t. 1, p. 293)

Au congrès du parti à Iéna, en septembre 1905, les choses se passèrent différemment.

Bebel marqua une fois de plus son hostilité au révisionnisme : « Il faut, dit-il, tenir compte de l'agressivité de la bourgeoisie, et la grève de masse doit être retenue comme une mesure défensive »... Au sommet du parti, l'on semblait plus accessible à des projets plus radicaux. (Jacques Droz, « La Social-démocratie allemande 1875-1914 », dans *Histoire générale du socialisme*, PUF, t. 2, 1974, p. 52)

Rosa Luxemburg et Leo Jogiches se rendirent en Pologne à la fin de 1905 prendre sur place la tête de la SDKP. Quand la révolution reflua, ils furent arrêtés en mars 1906 par la police tsariste. Grâce à sa nationalité allemande, la justice russe libéra Luxemburg en juin. Elle tira un bilan de la révolution russe qui donnait toute sa place à la grève générale.

La grève de masses apparaît ainsi, non pas comme un produit spécifiquement russe de l'absolutisme, mais comme une forme universelle de la lutte de classes prolétarienne. (Rosa Luxemburg, *Grève de masse, parti et syndicat*, 1906, dans *OEuvres* t. 1, Maspero, 1969, p. 154)

Mais au congrès du SPD à Mannheim en septembre 1906, Bebel tourna à droite et fit la paix avec l'appareil syndical. En 1910, Luxemburg rompit avec Kautsky.

LA GRÈVE GÉNÉRALE DE 1913

En Belgique, le triomphe des cléricaux du PC/KP aux élections du 2 juin 1912 raviva la colère ouvrière et l'exigence du suffrage universel pur et simple, c'est-à-dire l'abolition du vote plural pour les riches et les diplômés. Des dizaines de milliers de travailleurs descendirent dans les rues à Charleroi, à La Louvière, à Liège. Les dirigeants du POB intervinrent pour demander aux ouvriers de retourner au travail. Tous se firent chahuter, sauf Vandervelde ; mais à la proposition de celui-ci de relancer l'offensive au Parlement les grévistes répondirent par des appels à la grève générale, et même des cris de « Vive la Révolution ! ». La réunion suivante du Conseil général du parti fut envahie par des militants des provinces exigeant le vote de la grève générale immédiate. Les dirigeants convoquèrent donc un congrès extraordinaire le 30 juin pour discuter de la question.

Lors du congrès de 1902 convoqué après l'arrêt par la direction du POB de la grève générale, Vandervelde avait posé les conditions nécessaires pour le soutien de la direction socialiste à la prochaine : elle ne devrait pas être imposée par la classe ouvrière sous le feu des événements, mais longuement préparée et surtout dirigée dès le départ par le parti. Cette fois-ci, face à Jules Destrée et la fédération de Charleroi favorables à une grève générale immédiate, Vandervelde obtint un compromis : le parti chercherait à obtenir le suffrage universel par la voie parlementaire, mais en même temps il préparerait longuement à l'avance une grève générale puissante, mais pacifique.

Un comité central de grève organisa systématiquement cette préparation, une commission de propagande publia des brochures distribuées massivement, une commission des finances récolta des fonds, les travailleurs étant encouragés à mettre de l'argent de côté. On prévit même des hébergements pour les familles des grévistes dans les pays voisins. Néanmoins, comme Vandervelde le révéla bien plus tard, la plupart des dirigeants du POB ne voulaient pas de cette grève qui leur avait été imposée par les masses, et essayaient par tous les moyens de l'éviter.

À l'ouverture de la session parlementaire en novembre, les socialistes déposèrent une motion pour amender la Constitution, en y remplaçant le suffrage plural par le suffrage universel masculin. Celle-ci ne fut débattue qu'en janvier 1913, et rejetée. La majorité refusa même une commission d'enquête proposée par Paul Hymans, le chef de l'opposition libérale.

Donc, le 8 février, les socialistes annoncèrent officiellement le démarrage de la grève le 14 avril. Les bourgmestres des principales villes se posèrent en médiateurs, proposant de mettre en place cette commission en échange du renoncement à la grève. Le comité central de grève retira donc l'appel à la grève, mais face à l'intransigeance du premier ministre clérical et de sa majorité parlementaire, le congrès du POB du 24 mars vota à une large majorité la grève générale à partir du 14 avril.

Luxemburg analysa à nouveau avec perspicacité la lutte ouvrière en Belgique dans son article. La grève préparée longuement à l'avance ne représentait pas la recherche d'une nouvelle tactique plus efficace, mais bien un moyen pour refroidir l'ardeur ouvrière et reculer la grève le plus loin possible :

Spontanément, comme un ouragan, le prolétariat belge se dressa à nouveau après les élections de juin 1912, pour conquérir par sa propre force ce que la seule tactique parlementaire s'était montrée en vingt années complètement incapable d'arracher. Mais, à ce moment, la fraction socialiste et les chefs du parti s'interposèrent de toute leur énergie pour déconseiller la grève. Comme il était impossible de dompter autrement la volonté populaire impétueuse, on proposa aux ouvriers de désarmer la grève de masse déjà commencée et de préparer de façon tout à fait systématique une grève de masse. La grève de masse méthodique, bien préparée, apparut ainsi, dès le début, comme un compromis entre l'énergie combative impétueuse des masses et l'hostilité que témoignaient à la grève les chefs du parti qui, malgré toutes les expériences amères, restaient attachés à l'alliance avec le libéralisme et aux espoirs parlementaires. Il ne s'agissait donc pas ici d'une nouvelle tactique élaborée en toute liberté et comportant une nouvelle méthode de grève plus efficace que les autres. La préparation de longue main de la grève de masse apparaissait cette fois comme un moyen de calmer les masses ouvrières, d'éteindre leur enthousiasme combatif et de leur faire abandonner provisoirement l'arène. Puis, lorsque toute l'énergie de la classe ouvrière, pendant sept mois, fut tournée exclusivement vers la préparation de la grève générale, ce fut la direction du parti qui, jusqu'à la fin, s'employa de toutes ses forces à entraver le déclenchement de la grève et à reculer cette dernière le plus possible. (Rosa Luxemburg, « Nouvelle expérience belge », 15-19 mai 1913, ci-dessous p. 50)

Ni Luxemburg, ni les militants du POB ne pouvaient connaître l'ampleur des négociations secrètes de Vandervelde avec divers représentants de la bourgeoisie. Il eut des contacts amicaux avec Paul Hymans, le dirigeant libéral.

Des membres du cabinet du roi Albert I^{er} (qui succéda à son oncle Léopold II en 1909) lui firent part du désir du monarque d'obtenir une réforme ; il est probable que ces messages lui furent transmis par ses « frères » libéraux lors d'une réunion d'une loge maçonnique. Le président de la Chambre de commerce d'Anvers organisa une rencontre entre Vandervelde et Charles de Broqueville, Premier ministre, de la tendance conciliante du PC/KP ; celui-ci assura le chef socialiste qu'il ne ménagerait pas ses efforts pour éviter la grève générale en obtenant le suffrage universel au Parlement. Mais toutes ces tractations échouèrent face à l'intransigeance de Charles Woeste, un des principaux dirigeants du parti clérical.

La grève générale démarra donc le 14 avril 1913, quand 300 000 ouvriers arrêterent le travail. Le nombre de grévistes culmina à 400 000 le 19. Malgré son ampleur, ce nombre représente néanmoins un échec relatif, car le nombre de salariés atteignait un million (Mayham, 1913). La grande industrie et des secteurs particuliers, comme les verreries du Hainaut et le travail de la laine à Verviers, furent fortement affectés ; en particulier les mines et aciéries furent paralysées. Les entreprises de distribution de gaz et d'électricité furent faiblement impactées. Dans les transports, seul le port d'Anvers fut sérieusement touché. Les tramways et les trains des chemins de fer de l'État continuèrent à rouler. Mayham (1913) donna des statistiques montrant que durant la grève, le transport de charbon par les chemins de fer de l'État diminua d'environ 70 %, tandis que celui d'autres marchandises ne baissa que d'environ 20 %, donc les trains roulaient, mais n'avaient plus de charbon à transporter. De plus, les dirigeants du POB renoncèrent à faire participer les services publics à la grève.

L'efficacité de toute grève politique de combat dépend aussi de la collaboration du personnel occupé dans les services publics. Lorsque les camarades belges – ainsi qu'il ressort de leur intention de faire une grève longue et pacifique – ont renoncé à arrêter les services publics, ils ont certes enlevé à leur grève tout « caractère illégal », mais en même temps ils l'ont privée de son efficacité en tant que moyen de contrainte rapide et d'intimidation de l'opinion publique et de l'État. (p. 53)

L'impact économique de la grève fut aussi limité par son annonce longtemps à l'avance. Les ménagères avaient toutes fait leurs provisions de biens de première nécessité, en particulier de charbon, et les entreprises avaient remplis leurs stocks.

Il est clair, en tout cas – et c'est ce que confirme l'histoire des grèves de masse dans les différents pays – que plus tôt une grève politique tombe rapidement et inopinément sur la tête des classes dirigeantes, plus l'effet en est grand et les chances de victoire considérables. Lorsque le Parti ouvrier annonce, trois trimestres à l'avance, son intention de déclencher une grève politique, ce n'est pas seulement lui, mais aussi la bourgeoisie

et l'État qui gagnent tout le temps nécessaire pour se préparer matériellement et psychologiquement à cet événement. (p. 52)

Lors de la grève, les dirigeants socialistes ne ménagèrent pas leurs efforts pour empêcher tout rassemblement de masse qui pourrait se transformer en un affrontement révolutionnaire avec l'État bourgeois. Le POB conduisit des petites manifestations encadrées par un cordon de dirigeants, des promenades à la campagne et des visites de musée. Lalla Vandervelde organisa des concerts et des expositions artistiques, tandis que *Le Peuple* publiait des recettes de « soupes communistes » pour nourrir les grévistes. Il s'agissait de canaliser le mouvement révolutionnaire des masses dans une grève réformatrice.

La pensée principale des camarades belges dans la préparation de la grève d'avril fut de lui enlever tout caractère impétueux, de la séparer complètement de la situation révolutionnaire, de lui donner le caractère méthodique, strictement limité, d'une grève syndicale ordinaire. (p. 51)

Le 16 avril, le Parlement reprit ses travaux, la grève y monopolisant l'attention. Après d'âpres débats, le premier ministre annonça que la commission chargée de discuter des amendements à la franchise pour les élections municipales et provinciales pourrait aussi « parler » des élections législatives. Moyennant un amendement PC/KP condamnant la grève, le Parlement adopta une résolution établissant une commission de révision constitutionnelle. Le Conseil général du POB, contrôlé par la délégation parlementaire, s'empressa alors de voter la fin de la grève. Un congrès convoqué en urgence entérina cette décision, malgré les plaintes de nombreux militants reprochant à la fraction parlementaire du POB de n'avoir pas consulté le parti avant de voter la résolution, et affirmant que la poursuite de la grève aurait pu obtenir le suffrage universel. Le travail reprit donc le 28 avril.

Comme le souligna Luxemburg, ce fut « *une défaite encore plus grande que celle de l'année 1902.* » Il suffit de comparer les résultats de cette gigantesque organisation avec ceux des révoltes spontanées de la classe ouvrière vingt ans plus tôt :

En 1891, la première courte grève de masse, avec ses 125 000 ouvriers, a suffi pour imposer l'institution de la commission pour la réforme du droit de vote. En avril 1893, il a suffi d'une grève spontanée de 250 000 ouvriers pour que la Chambre se prononce, en une seule longue séance, sur la réforme du droit de vote qui crouissait depuis deux ans dans la commission. Cette fois, la grève de 400 000 ouvriers, après neuf mois de préparation, après des sacrifices et des efforts matériels exceptionnels de la part de la classe ouvrière, a été brisée au bout de huit jours, sans avoir obtenu autre chose que la promesse, sans engagement, qu'une commission sans mandat et sans droit à légiférer recherchera une « formule d'unité » concernant le droit électoral. (p. 46)

Luxemburg souligna l'origine de cette calamiteuse déroute : la soumission de l'action de masse au parlementarisme, donc à l'alliance avec les libéraux :

Après que le droit électoral plural de la classe ouvrière eut ouvert les portes du Parlement et y eut introduit un nombre croissant de députés, le centre de gravité de l'action politique et de la lutte pour l'égalité du droit électoral fut transporté au Parlement. En même temps – et ce n'est d'ailleurs que l'autre côté de ce phénomène – un facteur tout nouveau entre en jeu : l'alliance avec la bourgeoisie libérale, alliance qui devint un facteur important de la tactique socialiste. [...] La politique du Parti socialiste revêtit par suite une certaine incertitude, un caractère double et équivoque. C'est ce qui se manifesta nettement dans la campagne malheureuse de 1902, où l'accouplement de l'action gréviste de la masse avec l'alliance libérale au Parlement avait tout d'abord déterminé les chefs de parti à ne permettre l'action de la masse que comme un avertissement sans frais, et à renvoyer ensuite cette dernière à la maison aussi vite que possible, ce qui évidemment, ne pouvait que faire échouer également l'action parlementaire. (p. 48-49)

L'échec de cette politique en 1902 aurait dû induire un redressement. Au contraire, les dirigeants du POB plongèrent encore plus profondément dans l'opportunisme :

Cependant, le pitoyable fiasco de l'expérience de 1902 n'a pas amené le parti belge à se détacher de son alliance néfaste avec les libéraux et à se concentrer à nouveau complètement sur l'action prolétarienne. Au contraire, déçus par l'échec de la grève de masse, dont la stérilité s'expliquait pourtant cette fois dans la propre tactique du parti, les chefs du parti décidèrent de se cantonner dorénavant dans l'arène parlementaire. (p. 49)

Le suffrage universel masculin ne fut instauré qu'en 1919. La bourgeoisie craignait l'influence de la révolution ouvrière en Russie, et devait donc lâcher du lest. D'autre part, les dirigeants du POB, en premier lieu Vandervelde, avaient au cours de la première guerre mondiale prouvé leur loyauté au roi et à l'État bourgeois, les ouvriers pouvaient donc sans trop de danger voter pour eux. Quant aux femmes, elles durent attendre 1948 pour pouvoir voter.

CONCLUSION

Les grèves générales belges de 1902 et 1913 alimentèrent la réflexion théorique de Luxemburg sur les formes de lutte révolutionnaire de la classe ouvrière. Les leçons qu'elle en tira restent valables à ce jour.

Aujourd'hui, plus personne ne prend pour argent comptant les rodomontades « révolutionnaires » de Vandervelde durant les 20 années précédant la première guerre mondiale, car ses manœuvres secrètes en coulisse dans les loges maçonniques ou les réunions de parlementaires ont été révélées de-

puis. Surtout, on connaît son parcours de soutien sans faille à la monarchie et à l'État bourgeois amorcé dès le déclenchement de cette guerre.

Par contre, on voit aujourd'hui des dirigeants de « la gauche de la gauche » (PT de Belgique, LO de France...) qui présentent une façade « révolutionnaire » lors des meetings, mais pratiquent derrière la compromission avec les bureaucrates syndicaux achetés par la bourgeoisie de leur pays.

En quoi consiste une véritable politique de combat pour la classe ouvrière ? En premier lieu, comme l'a souligné Luxemburg lors des deux grèves belges, les diverses formes de lutte du prolétariat (grèves, occupations, manifestations, etc.) ne doivent jamais être subordonnées à l'action légale et parlementaire. Deuxièmement, il faut maintenir fermement l'indépendance de la classe ouvrière, ne jamais freiner sa lutte au nom de l'alliance avec des forces étrangères à celle-ci. Troisièmement, la combattivité de la classe ouvrière n'est pas une pâte à modeler qu'on façonne à son gré, ou une denrée qu'on peut congeler puis décongeler et cuisiner quelques mois plus tard

*Gæthe a dit que l'enthousiasme n'est pas un hareng qu'on peut fumer et conserver pour de longues années... À la base de la grève d'avril en Belgique, au contraire, il y a l'idée d'éviter toute situation révolutionnaire, tout défaut de calcul, tout tournant imprévu de la lutte, en un mot, d'écarter préalablement tout risque et tout danger et de fixer, presque une année à l'avance, toute la campagne. Mais de ce fait, les camarades belges ont enlevé à leur grève générale toute sa valeur de choc. L'énergie révolutionnaire des masses ne se laisse pas mettre en bouteille et une grande lutte populaire ne se laisse pas conduire comme une parade militaire. (Franz Mehring, « Une sombre journée de mai », *Die Neue Zeit*, 28 avril 1902, dans *L'Expérience belge de grève générale*, Spartacus, 1969, p. 13)*

La montée de la lutte ouvrière, tout comme la marée ou le vent, doit être mise à profit au moment où elle se manifeste, il ne faut pas espérer la « mettre en boîte » pour la ressortir plus tard, il ne faut pas la disperser dans des diversions sans issue. Ceci représente une condamnation de toutes les manœuvres habituelles des bureaucraties syndicales pour dévoyer la lutte ouvrière, comme les journées d'action, les coups d'éclat, etc.

Enfin, il faut donner à la classe ouvrière un cap clair et bien indiquer les buts à atteindre et les moyens pour y parvenir.

Le facteur décisif dans tout mouvement de masse, c'est l'énergie révolutionnaire des masses, l'esprit de résolution des chefs et leur vue nette du but à atteindre. Ces deux facteurs réunis peuvent, le cas échéant, rendre la classe ouvrière insensible aux privations matérielles les plus dures et lui faire accomplir, en dépit de ces privations, les plus grands exploits. Ils ne sauraient par contre être remplacés par des caisses de secours

bien garnies. (Rosa Luxemburg, « Nouvelle expérience belge », 16 mai 1913, ci-dessous p. 50)

En 1914, le POB se rallia à la défense de sa « patrie » impérialiste et en 1916 il intégra le gouvernement belge en exil. Le roi Albert I^{er} gratifia alors Vandervelde du titre honorifique de « ministre d'État ». En 1918, fort de sa loyauté à l'État bourgeois, le POB entra de plein droit dans le gouvernement d'union nationale avec les cléricaux et les libéraux. La poussée révolutionnaire européenne de 1917-1919 poussa l'État bourgeois à accorder en novembre 1918 le suffrage universel aux hommes de plus de 21 ans (il fallut attendre 1948 pour les femmes et 1981 pour les jeunes à partir de 18 ans).

Indépendance, clarté et résolution sont les maîtres mots pour le succès des combats de la classe ouvrière. Ceux qui ont peur du but, l'éviction de la bourgeoisie et la prise du pouvoir par la classe ouvrière, sabotent aussi les moyens, la grève générale et même le suffrage universel. Aux mains de la bureaucratie du POB, les élections devinrent à partir de 1919 un instrument de duperie des travailleurs, une soupape de sûreté du capitalisme belge. C'est d'ailleurs largement par dépit face aux résultats électoraux qu'éclata la grève générale à partir du port d'Anvers en 1936.

20 juillet 2019



En 1927, le Parti communiste (section française de l'Internationale communiste) fait connaître aux travailleurs francophones le débat sur les grèves générales en Belgique. La brochure *L'Expérience belge, une vieille polémique autour des grèves générales de 1902 et 1913*, éd. BEDP, publie les contributions de Luxemburg, Mehring et Vandervelde avec une présentation de Jacques Humbert-Droz. En 1969, les éditions Spartacus rééditent ce recueil sous le titre *Grèves sauvages, spontanéité des masses, l'expérience belge de la grève générale*. La nouvelle préface ne signale pas la

première édition et ne dit rien de la lutte des classes en Belgique. Pour son auteur gauchiste Pierre Guillaume (de son vrai nom Cyrille de Beauplan), les masses ont la direction qu'elles méritent : « Contrairement à l'analyse de Lénine, le réformisme et l'opportunisme ne sont pas le produit de la trahison des chefs et de l'intégration d'une mince couche de la classe ouvrière » (p. 6). En 1979, Guillaume abandonne la thématique « Luxemburg contre Lénine » pour passer à la défense des négationnistes des camps d'extermination nazis. Il devient même fasciste vers 1985. Pour des raisons de taille, notre édition, établie avec l'aide du bulletin *Klassenkampf* (Autriche), se borne aux contributions de Luxemburg, avec un article supplémentaire consacré à la Belgique (p. 21-24).

Une question de tactique



Il y a quelques années, quand la question des alliances avec les partis bourgeois est devenue l'objet d'un débat particulièrement animé dans nos rangs, les partisans de ces alliances politiques ont pris soin de se référer à l'exemple du Parti ouvrier belge. Ils prétendaient que son alliance avec les libéraux pendant la longue lutte pour le suffrage universel pouvait montrer comment des coalitions entre la sociale-démocratie et la démocratie bourgeoise pouvaient parfois se révéler nécessaires et politiquement sans danger.

Cette démonstration a d'ores et déjà échoué. Seuls ceux qui n'étaient pas conscients des changements constants d'attitudes des libéraux, et de leurs trahisons répétées envers leurs camarades de combat prolétariens, pouvaient ne pas être extrêmement pessimistes quant à l'appui que la démocratie bourgeoise apporterait à la classe ouvrière. Les résolutions de la dernière conférence du parti social-démocrate belge nous fournissent aujourd'hui une contribution très importante pour répondre à cette question.

Nous savons que le prolétariat belge se trouve à un tournant dans le combat qu'il mène depuis quinze ans avec une extrême ténacité pour le suffrage universel. Il se prépare à un nouvel assaut contre la domination des cléricaux et le suffrage plural [qui accordait plusieurs voix aux citoyens disposant d'un patrimoine, de revenus ou de diplômes]. Sous la pression d'une classe ouvrière résolue, une bourgeoisie libérale bien mal en point rassemble ses forces et tend la main à la sociale-démocratie pour une campagne commune.

Mais cette fois-ci, l'alliance se conclut sur la base du troc : les libéraux renoncent au vote plural et acceptent le suffrage universel égalitaire (un homme, une voix). En échange, la sociale-démocratie accepte l'inscription du scrutin proportionnel dans la constitution et renonce à exiger le droit de vote pour les femmes et à utiliser des méthodes révolutionnaires dans la lutte pour le droit de vote. La fédération de Bruxelles du Parti ouvrier avait déjà accepté les conditions posées par les libéraux sur ces points essentiels, et la conférence de Pâques des sociaux-démocrates belges a officialisé cet arrangement politique en y donnant son accord.

Il est donc clair, et ce constat est incontestable, que l'alliance, ou plutôt le compromis passé avec les libéraux par les sociaux-démocrates a conduit à l'abandon par ceux-ci d'une des dispositions fondamentales de leur programme. Bien sûr, les camarades belges nous assurent qu'ils n'ont mis de côté l'exigence du droit de vote pour les femmes « *que pour le moment* », et qu'ils la reformuleront une fois acquis le suffrage universel pour les hommes. Mais, pour les sociaux-démocrates de tous les pays, c'est une nouveauté de considérer ainsi leur programme comme un menu dont les plats ne peuvent être dégustés que l'un après l'autre. Même si une situation politique particulière peut amener temporairement le parti ouvrier de chaque pays à se mobi-

liser davantage pour certains objectifs de son programme que pour d'autres, c'est bien la totalité de notre programme qui reste le fondement permanent de notre combat politique. Entre mettre temporairement au second plan l'un des éléments du programme et y renoncer explicitement, même temporairement, comme prix de la réalisation d'un autre élément du programme, il y a la distance qui sépare le combat fondé sur des principes de la sociale-démocratie des manipulations politiques des partis bourgeois.

C'est bien au sacrifice du droit de vote des femmes en Belgique que nous avons affaire. Certes, la résolution du congrès de Bruxelles est laconique : « *La révision constitutionnelle se limitera au droit de vote des hommes* ». On peut cependant s'attendre à ce que les cléricaux introduisent un projet de loi sur le vote des femmes au cours de la révision, pour semer la discorde entre les libéraux et les sociaux-démocrates. La résolution de Bruxelles recommande que dans ce cas les représentants du Parti ouvrier « déjouent cette manœuvre et maintiennent l'alliance des partisans du suffrage universel. » En clair, ceci signifie qu'ils devront voter contre le droit de vote des femmes !

Certainement, il n'est pas bon de ne s'en tenir qu'aux grands principes, et nous n'imaginons pas exiger d'un parti ouvrier qu'il renonce à des avancées concrètes imminentes au nom d'un schéma programmatique abstrait. Mais, comme toujours, les principes sont ici sacrifiés pour des illusions, et non pour des avancées concrètes, réelles. En y regardant de plus près, il apparaît que comme d'habitude, c'est pure fantaisie de prétendre que la défense de nos principes politiques nous aurait privés de gains concrets.

On a dit en effet que si les sociaux-démocrates belges avaient insisté sur le droit de vote des femmes, les libéraux auraient rompu et que c'est toute la campagne qui aurait été mise en péril. Mais on peut juger du peu de cas que fait le POB de la coalition fédérale des libéraux et de ses conditions à la façon dont il a accepté d'un haussement d'épaule la troisième de ces conditions, l'abandon des méthodes révolutionnaires. Il est évident que la sociale-démocratie belge ne peut en aucune façon se laisser lier les mains quant au choix de ses méthodes de lutte. Pourtant, elle a ainsi laissé de côté sa seule conviction : que la force qu'elle peut jeter dans la bataille, la garantie solide d'une victoire ne se trouvent pas dans le soutien qu'elle peut apporter à des maires et à des sénateurs libéraux flageolants, mais dans la capacité de mobilisation des masses prolétariennes, pas au parlement, mais dans la rue.

Ce serait plutôt étrange que le Parti ouvrier belge nourrisse le moindre doute sur ce point, ayant remporté ses victoires précédentes, comme par exemple la suppression partielle du vote plural, grâce à une grève de masse mémorable et à la menace de manifestations de rue de la classe ouvrière. Comme précédemment, la mise en mouvement du prolétariat belge agira tel un coup de tonnerre sur la bourgeoisie « libérale », et on peut prévoir à quelle vitesse ces « alliés » des sociaux-démocrates se précipiteront vers leurs trous à rats parlementaires pour y trahir leurs engagements et laisser le suffrage universel entre les mains des ouvriers. Même cette belle perspective n'est rien moins qu'un mystère pour le Parti ouvrier belge.

Si malgré tout il décide de mettre discrètement sous le boisseau la troisième condition du pacte avec les libéraux et se prépare à toute éventualité, il démontrera l'importance qu'il accorde au « soutien des libéraux » : celui d'un compagnonnage de circonstance, transitoire, pour un bout de chemin sur la même route, qu'on accepte en marchant, mais pour lequel on ne se détournerait pas d'un pas du chemin qu'on s'est tracé.

Ceci prouve en toute logique que les « avancées concrètes » supposées auxquelles on a sacrifié le droit de vote des femmes ne sont que des croquemitaines. Et chaque fois qu'on nous soumet des projets inconsidérés de compromis au détriment de nos principes fondamentaux, ce qu'on observe aussi bien chez nous qu'à l'étranger, ce qui est en jeu ce ne sont pas de supposées « avancées concrètes », mais bien l'abandon d'exigences de notre programme. Pour nos « politiciens réalistes », celles-ci ne sont au fond que des Hécubes [Hécube, femme du roi de Troie Priam, est faite prisonnière après la prise de la ville par les Grecs et, comme les autres Troyennes, elle est attribuée aux vainqueurs], un fatras formaliste qu'on a ressorti et répété si souvent qu'il n'a plus aucune signification pratique.

Non seulement le droit de vote des femmes a été continuellement et universellement reconnu par la sociale-démocratie belge, mais les représentants ouvriers au parlement ont également voté pour lui à l'unanimité en 1895. Il est vrai que jusqu'à maintenant cette revendication n'a eu aucune chance d'être satisfaite en Belgique ou dans les autres pays européens. Aujourd'hui, alors que pour la première fois il pourrait faire l'objet d'un débat politique, il apparaît soudain qu'il n'y a pas unanimité au sujet de cette vieille exigence programmatique dans les rangs du Parti ouvrier. Mieux, selon la déclaration faite par Dewinne au congrès de Bruxelles, « *tout le parti a adopté une attitude négative sur la question du vote des femmes* » !

Ce spectacle surprenant nous révèle l'argumentation des sociaux-démocrates belges contre le droit de vote des femmes. C'est exactement la même que celle utilisée par le tsarisme russe, la même qu'invoquait la doctrine allemande du droit divin pour justifier l'injustice politique : « *Le public n'est pas assez mûr pour exercer le droit de vote* ». Comme s'il y avait une autre école de maturité politique pour les membres du public que de simplement se servir de ce droit ! Comme si la classe ouvrière mâle n'avait pas aussi appris à utiliser le bulletin de vote pour défendre ses intérêts de classe et devait toujours l'apprendre !

Au contraire, tout individu clairvoyant doit s'attendre, tôt ou tard, à la forte poussée qu'imprimerait au mouvement ouvrier l'inclusion des femmes prolétaires dans la vie politique. Cette perspective ne fait pas qu'ouvrir un immense champ d'action au travail d'agitation de la sociale-démocratie. L'émancipation politique des femmes ferait également souffler un vent frais, vivifiant, sur la vie politique et sociale, un vent qui dissiperait son atmosphère confinée de vie de famille philistine qui pollue même les membres de notre parti, qu'ils soient ouvriers ou dirigeants.

Il est vrai qu'au début, les conséquences politiques du droit de vote des femmes pourraient être très désagréables, comme le renforcement, en Belgique, de l'autorité des cléricaux. Toute l'organisation et le travail d'agitation du Parti ouvrier devraient être complètement remaniés. En un mot, l'égalité politique des femmes sera une expérience politique courageuse et de grande ampleur.

Pourtant, étrangement, tous ceux qui ont la plus grande admiration pour les « expériences » du genre de celle de Millerand [en France, en 1899, Alexandre Millerand fut le premier socialiste à accepter un poste de ministre dans un gouvernement bourgeois] et n'ont pas assez de mots pour louer l'intrépidité de ces expériences, ne trouvent rien à dire aux camarades belges qui reculent devant le droit de vote des femmes. Oui, même Anseele, ce dirigeant belge qui fut si prompt à l'époque qu'il fut le premier à adresser ses félicitations au « camarade » Millerand pour son expérience ministérielle « courageuse », est aujourd'hui l'un de ceux qui est le plus résolument opposé aux efforts pour que les femmes aient le droit de vote dans son pays. Une fois de plus, nous avons la démonstration, entre autres, du genre de « courage » auquel les « politiciens réalistes » nous exhortent régulièrement. De toute évidence, il ne s'agit que du courage de se lancer dans des expériences opportunistes au détriment des principes sociaux-démocrates. Mais quand il s'agit de la mise en œuvre courageuse de nos exigences programmatiques, ces mêmes politiciens ne cherchent pas le moins du monde à nous impressionner par leur courage, et ils se mettent plutôt à chercher les prétextes pour abandonner telle ou telle de ces exigences, « temporairement » et « avec douleur ».

Leipziger Volkszeitung, 4 avril 1902



Robert Koehler, *Der Streik*, 1889

L'expérience belge

Die Neue Zeit
Wochenchrift der Deutschen Sozialdemokratie

L'écroulement soudain de la grande action de la classe ouvrière belge, vers laquelle étaient dirigés les regards de tout le prolétariat international, est un rude coup pour le mouvement de tous les pays. Il serait inutile de nous consoler par les phrases générales habituelles en disant que la lutte n'est que remise, que, tôt ou tard, nous l'emporterons aussi en Belgique. Pour juger tel ou tel épisode de la lutte des classes, on peut considérer la marche générale de l'histoire, qui nous profite en fin de compte. La marche générale de l'histoire n'est que la condition objective donnée de nos luttes et de nos victoires. Ce qu'il faut considérer, ce sont les éléments subjectifs, l'attitude consciente de la classe ouvrière combattante et de ses chefs, attitude qui vise nettement à nous assurer la victoire par la voie la plus rapide. De ce point de vue, immédiatement après la défaite, notre première tâche est de nous rendre compte aussi clairement que possible de ses causes.

Ce qui, avant tout, saute aux yeux lorsqu'on passe en revue la courte campagne des dernières semaines, c'est le manque d'une tactique claire et conséquente chez nos chefs belges.

Tout d'abord nous les voyons limiter la lutte au cadre de la Chambre des députés. Bien qu'il n'y eût pour ainsi dire, dès le début, aucun espoir que la majorité cléricale capitulât, la fraction socialiste semblait ne pas vouloir proclamer la grève générale. Celle-ci éclata bien plus par la décision souveraine de la masse prolétarienne impatiente.

On dit que le gouvernement est décidé à tenir jusqu'au bout, et la classe, elle aussi, se prépare à tout. Et c'est pourquoi la grève générale vient d'être proclamée dans le pays entier, non par les organes politiques du parti, mais par ses organes économiques, non par ses députés, mais par ses délégués syndicaux. C'est le prolétariat organisé lui-même qui, ne voyant pas d'autres moyens pour vaincre, vient de décider solennellement de cesser partout le travail. (Le Peuple, 14 avril 1902)

Le député Demblon fit, le 18 avril, à la Chambre, la même constatation.

Qui oserait dire encore aujourd'hui que personne n'est en état d'agitation, sinon les agitateurs eux-mêmes, en face de l'explosion foudroyante de la grève générale, à laquelle nous-mêmes ne nous attendions pas ? (Le Peuple, 19 avril 1902)

Mais, la grève générale ayant éclaté d'elle-même, les chefs socialistes se déclarèrent immédiatement solidaires des masses ouvrières et de la grève générale, suprême moyen de lutte. *La grève générale jusqu'à la victoire*, tel fut le mode d'ordre lancé par la fraction socialiste et par la direction du parti. Jour après jour à partir du 15 avril le *Peuple* a encouragé les grévistes à maintenir leur position.

Du fond de leur âme, les socialistes auraient souhaité ne pas être poussés à la grève générale et le congrès de Pâques du parti, s'en remettant aux

circonstances pour déterminer l'instrument convenable de lutte, n'avait rien décidé à ce sujet. Mais la grève générale seule est capable de nous assurer définitivement et malgré tout la victoire. (Le Peuple, 16 avril 1902)

Il n'y a ni lassitude ni découragement dans la classe ouvrière, nous le jurons en son nom. Nous lutterons jusqu'à la victoire. (Le Peuple, 17 avril 1902)

La grève générale durera aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour conquérir le suffrage universel. (Le Peuple, 18 avril 1902)

Le même jour, le Conseil général du Parti ouvrier belge décida de continuer la grève générale, après le refus de révision par la Chambre.

Continuer la grève générale, c'est sauver le suffrage universel. (Le Peuple, 20 avril 1902)

Et, le même jour, la fraction socialiste du parlement et la direction du parti, par une volte-face subite, décidèrent de cesser la grève générale. Les mêmes hésitations se manifestèrent pour l'autre mot d'ordre de la campagne : *la dissolution du Parlement*. Lorsque, le 15 avril, les libéraux la réclamèrent à la Chambre, les socialistes s'abstinrent d'intervenir et ne votèrent donc pas non plus en faveur de l'ajournement du moment décisif, ajournement désiré par la bourgeoisie.

Mis à présent en face de la décision de cesser la grève générale, nos camarades reprennent tout à coup ce mot d'ordre et le *Peuple* du 20 avril recommande aux ouvriers : « *Réclamez partout à grands cris la dissolution du Parlement !* » Ces derniers jours encore, une volte-face se remarquait à ce même sujet dans l'attitude des chefs. Le *Peuple* du 20 avril présente la grève générale comme le seul moyen d'imposer la dissolution de la Chambre. Mais, ce même jour, la direction du parti décidait de cesser la grève générale, et dès lors la seule voie permettant d'obtenir la dissolution du Parlement paraît être l'intervention auprès du roi.

Ainsi s'enchevêtraient, se croisaient et s'entrechoquaient, au cours de la récente campagne belge, les différents mots d'ordre : obstruction au Parlement, grève générale, dissolution de la Chambre, intervention du roi. Aucun de ces mots d'ordre ne fut poursuivi jusqu'au bout et finalement toute la campagne fut étouffée d'un seul coup, sans aucune raison apparente, et les ouvriers furent renvoyés chez eux, consternés, les mains vides.

Si l'on ne pouvait s'attendre que la majorité parlementaire consentît à réviser la Constitution, on ne comprend pas pourquoi on recourut à la grève générale avec tant d'hésitation et de répugnance. On ne s'explique pas pourquoi, tout à coup, précisément lorsqu'elle prenait un bon élan, elle fut suspendue alors qu'on avait reconnu en elle le seul moyen de lutte.

Si une dissolution du Parlement et de nouvelles élections laissaient vraiment prévoir la défaite des cléricaux, il est impossible alors de s'expliquer la passivité de nos députés lorsque les libéraux proposèrent de dissoudre le Parle-

ment, et plus impossible encore de comprendre toute la campagne actuelle pour la révision de la Constitution, qui de toute façon pouvait être obtenue effectivement aux élections prochaines. Mais si l'espoir mis dans de nouvelles élections est vain sous le système électoral actuel, à son tour l'enthousiasme actuel des socialistes pour ce mot d'ordre est incompréhensible.

Toutes ces contradictions semblent insolubles tant qu'on analyse la tactique socialiste en soi dans la campagne belge, mais elles s'expliquent très simplement dès qu'on envisage le camp socialiste dans sa liaison avec le camp libéral.

Ce sont avant tout les libéraux qui déterminèrent le programme des socialistes dans la récente lutte. C'est sur leur ordre notamment que le POB dut renoncer au suffrage féminin pour adopter la représentation proportionnelle comme clause de la Constitution.

Les libéraux dictèrent également aux socialistes les moyens de la lutte en se dressant contre la grève générale même avant qu'elle eût éclaté, en lui imposant des limites légales lorsqu'elle fut déclenchée, en lançant d'abord le mot d'ordre de la dissolution de la Chambre, en faisant appel au roi comme arbitre suprême et en décidant enfin, et dans leur séance du 19, contrairement à la décision de la direction du parti socialiste du 18 avril, la cessation de la grève générale. La tâche qui incombait aux chefs socialistes n'était que de transmettre à la classe ouvrière les mots d'ordre lancés par leurs alliés et à faire la musique d'agitation qui correspondait au texte libéral. Enfin, le 20 avril, les socialistes mirent à exécution la dernière décision des libéraux, en renvoyant leurs troupes chez elles.

Ainsi, dans toute la campagne, les libéraux alliés des socialistes apparaissent comme les véritables chefs, les socialistes comme leurs exécuteurs soumis et la classe ouvrière comme une masse passive, entraînée par les socialistes à la remorque de la bourgeoisie.

L'attitude contradictoire et timide des chefs de notre parti belge s'explique par leur position intermédiaire entre la masse ouvrière, qui l'entraîne dans la lutte, et la bourgeoisie libérale, qui la retient par tous les moyens.

Non seulement le caractère hésitant de cette campagne, mais aussi sa défaite finale, s'explique par la position dirigeante des libéraux.

Dans la lutte menée en 1886 à l'heure actuelle pour le suffrage universel, la classe ouvrière belge fit usage de la grève de masse comme moyen politique le plus efficace. C'est à la grève de masse qu'elle dut, en 1891, la première capitulation du gouvernement et du Parlement : les premiers débuts de révision de la Constitution ; c'est à elle qu'elle dut, en 1893, la seconde capitulation du parti dirigeant : le suffrage universel au vote plural.

Il est clair que, cette fois encore, seule la pression des masses ouvrières sur le Parlement et sur le gouvernement a permis d'arracher un résultat palpable. Si la défense des cléricaux fut désespérée déjà dans la dernière décennie du siècle passé, lorsqu'il ne s'agissait que du commencement des concessions, elle de-

vait, selon toute apparence, devenir une lutte à mort maintenant qu'il est question de livrer le reste, la domination parlementaire elle-même. Il était évident que les discours bruyants à la Chambre ne pouvaient rien obtenir. Il fallait la pression maximum des masses pour vaincre la résistance maximum du gouvernement.

En face de cela, les hésitations des socialistes à proclamer la grève générale, l'espoir secret mais évident, ou tout au moins le désir de l'emporter, si possible, sans avoir recours à la grève générale, apparaissent dès l'abord comme le premier symptôme affligeant du reflet de la politique libérale sur nos camarades, de cette politique qui de tout temps, on le sait, a cru pouvoir ébranler les remparts de la réaction au son des trompettes de la grandiloquence parlementaire.

Cependant, dans la situation politique particulière, l'application de la grève générale en Belgique est un problème nettement déterminé. Par sa répercussion économique directe, la grève agit avant tout au désavantage de la bourgeoisie industrielle et commerciale, et dans une mesure bien réduite seulement au détriment de son ennemi véritable, le parti clérical. Dans la lutte actuelle, la répercussion politique de la grève de masse sur les cléricaux au pouvoir ne peut donc être qu'un effet indirect exercé par la pression que la bourgeoisie libérale, gênée par la grève générale, transmet au gouvernement clérical et à la majorité parlementaire. En outre, la grève générale exerce aussi une pression directe sur les cléricaux, en leur apparaissant comme l'avant-coureur, comme la première étape d'une véritable révolution de rue en gestation. Pour la Belgique, l'importance politique des masses ouvrières en grève réside toujours, et aujourd'hui encore, dans le fait qu'en cas de refus obstiné de la majorité parlementaire, elles sont éventuellement prêtes et capables de dompter le parti au pouvoir par des troubles, par des révoltes de rues.

Sur deux points, l'alliance et le compromis de nos camarades belges avec les libéraux ont privé la grève générale de son effet politique.

En imposant d'avance, sous la pression de libéraux, des limites et des formes légales à la lutte, en interdisant toute manifestation, tout élan de la masse, ils dissipaient la force politique latente de la grève générale. Les cléricaux n'avaient pas besoin de craindre une grève générale qui ne voulait de toutes manières être autre chose qu'une grève pacifique. Une grève générale, enchaînée d'avance dans les fers de la légalité, ressemble à une démonstration de guerre avec des canons dont la charge aurait été auparavant jetée à l'eau, sous les yeux des ennemis. Même un enfant ne s'effraie pas d'une menace « les poings dans la poche », ainsi que le Peuple le conseillait sérieusement aux grévistes, et une classe au pouvoir luttant à la vie et à la mort pour le reste de sa domination politique, s'en effraie moins encore. C'est précisément pour cela qu'en 1891 et 1893, il a suffi au prolétariat belge d'abandonner paisiblement le travail pour briser la résistance des cléricaux, qui pouvaient craindre que la paix ne se changeât en trouble et la grève en révolution. Voilà pourquoi, cette fois encore, la classe ouvrière n'aurait peut-être pas eu besoin de recourir à la violence, si les dirigeants n'avaient pas déchargé leur arme d'avance, s'ils n'avaient pas fait de l'expédition de guerre une parade dominicale et du tu-

multe de la grève générale une simple fausse alerte.

Mais, en second lieu, l'alliance avec les libéraux a anéanti l'autre effet, l'effet direct de la grève générale. La pression de la grève sur la bourgeoisie n'a d'importance politique que si la bourgeoisie est obligée de transmettre cette pression à ses supérieurs politiques, aux cléricaux qui gouvernent. Mais cela ne se produit que si la bourgeoisie se sent subitement assaillie par le prolétariat et se voit incapable d'échapper à cette poussée.

Cet effet se perd dès que la bourgeoisie se trouve dans une situation commode qui lui permet de reporter, sur les masses prolétariennes à sa remorque la pression qu'elle subit, plutôt que de la transmettre aux gouvernements cléricaux, et de se débarrasser ainsi d'un poids embarrassant par un simple mouvement d'épaule. La bourgeoisie belge se trouvait précisément dans cette situation au cours de la dernière campagne : grâce à l'alliance, elle pouvait déterminer les mouvements des colonnes ouvrières et faire cesser la grève générale en cas de besoin. C'est ce qui arriva, et dès que la grève commença à importuner sérieusement la bourgeoisie, celle-ci lança l'ordre de reprendre le travail. Et c'en fut fait de la « pression » de la grève générale.

Ainsi la défaite finale apparaît comme la conséquence inévitable de la tactique de nos camarades belges. Leur action parlementaire est restée sans effet parce que la pression de la grève générale à l'appui de cette action fit défaut. Et la grève générale resta sans effet parce que, derrière elle, il n'y avait pas de spectre menaçant du libre essor du mouvement populaire, le spectre de la révolution. En un mot, l'action extra-parlementaire fut sacrifiée à l'action parlementaire, mais, précisément à cause de cela, toutes les deux furent condamnées à la stérilité, et toute la lutte à l'échec.

L'épisode de la lutte pour le suffrage universel qui vient de se terminer représente un tournant dans le mouvement ouvrier belge. Pour la première fois en Belgique, le parti socialiste entre dans la lutte, lié au Parti libéral par un compromis formel, et, tout comme la fraction ministérielle du socialisme français allié au radicalisme, il se trouva dans la situation de Prométhée enchaîné. Nos camarades sauront-ils ou non se libérer de l'étreinte étouffante du libéralisme ? De la solution de cette question dépend, nous n'hésitons pas à le dire, l'avenir du suffrage universel en Belgique et du mouvement ouvrier en général. Mais l'expérience récente des socialistes belges est précieuse pour le prolétariat international. N'est-ce pas, de nouveau, autre chose qu'un effet de ce même simoun tiède et énervant de l'opportunisme, qui souffle depuis quelques années, et qui s'est manifesté dans l'alliance funeste de nos amis belges avec la bourgeoisie libérale.

La déception que nous venons d'essuyer en Belgique devrait nous mettre en garde contre une politique qui, gagnant les pays l'un après l'autre, conduirait à de graves défaites et finalement au relâchement de la discipline et de la confiance illimitée que les masses ouvrières ont en nous, socialistes ; de ces masses sans lesquelles nous ne sommes rien et que nous pourrions perdre un beau jour par des illusions parlementaires et des expériences opportunistes.

Réponse au camarade Vandervelde

Die Neue Zeit
Wochenchrift der Deutschen Sozialdemokratie

Si, pour formuler nos remarques critiques sur la dernière campagne des camarades belges pour le suffrage universel, nous n'avons pas attendu que cessent les attaques des adversaires bourgeois contre la social-démocratie belge, nous avons deux bonnes raisons : premièrement, nous savons que notre parti frère, véritable parti de lutte, n'a jamais cessé d'être la cible des attaques ennemies, et, deuxièmement, l'expérience nous enseigne que le camarade Vandervelde et ses amis ne se sont jamais sentis particulièrement affectés par ces attaques, mais au contraire, ils ont toujours poursuivi leur route sans se troubler, en assenant à leurs agresseurs bourgeois quelques coups bien dirigés. L'examen critique de leur tactique dans les récentes luttes parut néanmoins, aux camarades belges eux-mêmes, assez important pour convoquer à cet effet un congrès national extraordinaire.

Le camarade Vandervelde me reproche de présenter les événements en Belgique d'une façon tout à fait inexacte. Les libéraux n'auraient eu aucune influence sur la conduite des chefs socialistes, et la tactique des chefs ouvriers dans chacune des mesures prises aurait eu ses raisons particulières.

Personne plus que nous ne serait heureux de voir l'erreur de nos remarques alarmantes rectifiée par une bouche autorisée, par le chef le plus éminent de nos camarades belges. Malheureusement l'exposé du camarade Vandervelde nous paraît obscurcir et compliquer encore la question.

Les libéraux tirent eux-mêmes profit de l'injuste régime électoral existant. Dans la campagne électorale, ils se seraient laissé entraîner comme s'il s'agissait de les mener à l'abattoir. Au fond, ils n'ont pas été les alliés, mais les *adversaires* des socialistes – mais comment concilier cela avec le fait que le POB a pourtant, par amour pour ces soi-disant amis, restreint l'objectif de la lutte au suffrage masculin, qu'il a renoncé officiellement à fixer les conditions autorisant le droit de vote (21 ans) et qu'il a fait de la représentation proportionnelle, assez peu sympathique aux camarades belges, une clause de la constitution ?

Comment s'expliquer alors que les dirigeants ouvriers belges aient affirmé pendant toute la campagne leur solidarité avec les libéraux, et que même, devant le peuple, leur premier cri ait été, après la défaite subie à la Chambre et au dehors : Notre alliance avec les libéraux est plus ferme que jamais !

Le camarade Vandervelde a tout à fait raison en affirmant qu'au fond les libéraux belges sont et se sont révélés comme les *adversaires* et non les

amis de la campagne pour le suffrage universel. Mais, loin de contredire le fait que les camarades belges ont été solidaires des libéraux dans la dernière lutte, cela ne fait qu'*expliquer* pourquoi cette lutte devait aboutir, en de telles circonstances, à une éclatante défaite.

Tout ce qu'écrit le camarade Vandervelde confirme cela. Dès que les libéraux, tout au début de la campagne eurent trahi le Parti Ouvrier, il devait être clair, à notre avis, que l'action parlementaire était sans espoir et que seule l'action extra-parlementaire, l'action de rue, était susceptible de donner des résultats.

Le camarade Vandervelde conclut au contraire que l'action extra-parlementaire perdit toute chance de succès dès que les libéraux se dressèrent contre les socialistes. La continuation de la grève générale aurait eu alors le seul but d'amener le roi à dissoudre la Chambre, et du moment où le roi s'y refusa, il n'y eut plus qu'à s'en retourner chez soi. Mais ainsi on prononcerait la condamnation à mort de la grève générale, non seulement dans ce cas spécial, mais pour la Belgique en général : car il suffit que les libéraux se prononcent contre le mouvement de masse et que Léopold l'expédie au diable – et l'on peut, à l'avenir, compter avec certitude sur ces deux résultats – pour que l'action de la masse ouvrière soit reconnue inutile. En face de cela, il faudrait seulement que le camarade Vandervelde nous explique encore pourquoi la grève générale a été proclamée, sinon pour offrir au monde le merveilleux spectacle d'un refus de travail unanime et d'une reprise du travail tout aussi unanime.

Mais ce qui importe le plus dans ce raisonnement du camarade Vandervelde, c'est la conclusion inéluctable que le triomphe de ce suffrage universel n'est plus à attendre que par la méthode parlementaire, par une héroïque victoire des cléricaux eux-mêmes. Avec un grand sérieux, le camarade Vandervelde s'appuie sur une déclaration du leader de la droite belge, M. Woeste, se déclarant prêt à toute nouvelle duperie de suffrage, à la seule exception du suffrage universel intégral, dont il s'agit précisément.

L'entier manque de confiance dans l'action des masses populaires, et le seul espoir en l'action parlementaire, la tentative de faire croire à l'ennemi que c'est lui qui est vaincu, tandis qu'il vient de vous assener un vigoureux coup sur la tête, la recherche de prétextes en faveur de la défaite, pendant la lutte, et la consolation, au lendemain même de la défaite, d'une perspective incertaine de victoires futures, la croyance en toutes sortes de miracles politiques sauveurs, tels que l'intervention d'un roi, le suicide politique des adversaires, tout cela est si typique de la tactique petite-bourgeoise libérale, que l'argumentation du camarade Vandervelde a renforcé encore notre opinion, à savoir que les libéraux avaient la direction idéologique pendant la dernière campagne, sans même que nous eussions songé qu'un traité d'alliance notarié aurait été conclu entre socialistes et libéraux.

Si, d'ailleurs, nous avons encore des doutes sur l'exactitude *objective* de nos conceptions concernant les événements belges, conceptions que nous nous

sommes formées de loin, le cours du congrès extraordinaire que viennent de tenir nos camarades belges les dissiperait. Les propositions des socialistes de Charleroi, regrettant la décision du Conseil général sur la reprise du travail et condamnant tout compromis avec des partis bourgeois, les déclarations des représentants de la grande masse des mineurs, de ces bataillons les plus anciens et les plus importants de l'armée ouvrière belge, démontrent que l'on peut également, de près, aboutir à des conclusions identiques.

Le congrès, il est vrai, s'est terminé par un vote de confiance au Conseil général du Parti ouvrier, ce qui prouve que la discipline et la confiance dans les chefs de notre parti belge, ne sont, heureusement, pas encore sérieusement ébranlées. Néanmoins, la première expérience où l'on tint compte de la tactique libérale a déjà conduit à de véhémentes discussions ; elle devrait être la dernière si l'on ne veut aboutir à des conséquences plus graves.

Voilà ce que nous avons à répondre au camarade Vandervelde.

À cette occasion, il semble cependant nécessaire de consacrer aux événements belges quelques observations d'ordre général.

S'il est un enseignement qui ressort nettement et distinctement de l'expérience belge, pour le prolétariat international, c'est bien, à notre avis, celui-ci : les espoirs bornés, fondés sur l'action parlementaire et la démocratie bourgeoise, ne peuvent nous orienter que vers une série de défaites politiques démoralisantes. A cet égard, les événements belges devraient être considérés comme un essai pratique des théories de l'opportunisme et, logiquement, amener leurs partisans à réviser fondamentalement ces théories.

Mais c'est en partie le contraire qui se produit. Aussi bien dans la presse du parti belge que dans celle du parti allemand, on cherche, en étrange accord avec le libéralisme bourgeois et le curé Naumann, à tirer profit de la défaite belge en sens inverse : pour réviser la tactique révolutionnaire. On s'efforce de démontrer que la grève générale, l'action de rue en général, se sont révélées surannées et inefficaces. Dans le *Peuple*, de Bruxelles, un camarade, Franz Fischer, va jusqu'à déclarer que la leçon suprême des plus récentes expériences est la nécessité de passer par la « *méthode de la phraséologie révolutionnaire des Français* » à la « *méthode pondérée d'organisation et de propagande de la sociale-démocratie allemande, cette avant-garde du socialisme international* » ; il s'appuie, en cela, sur un article paru dans le *Hamburger Echo*, lequel estime que la chute de la Commune de Paris avait déjà fourni la dernière démonstration de l'inefficacité des moyens révolutionnaires.

Par ailleurs, on pouvait lire dans la presse du parti allemand, après la reprise du travail en Belgique, que « *la tactique suivie dès à présent par les camarades belges est celle de la sociale-démocratie allemande* » ; que la sociale-démocratie allemande a toujours combattu la grève générale comme « inutile et superflue » ; qu'elle a toujours « *considéré l'éducation politique et l'organisation de la classe ouvrière comme la seule préparation sûre pour le conquête du pouvoir politique* ».

Partant des récents événements, la révision de la tactique belge en sens inverse se fait donc pour ainsi dire sous l'égide spéciale de la sociale-démocratie allemande. Examinons brièvement ce qu'on peut déduire de la tactique de la sociale-démocratie allemande sur la question de la grève générale en particulier, puis, en général, sur le rôle de la violence dans la lutte prolétarienne.

La grève générale compte certainement parmi les mots d'ordre les plus vieux du mouvement ouvrier moderne : des luttes extrêmement violentes et fréquentes se sont déroulées dans les milieux socialistes autour de cette question. Mais si on ne se laisse pas aveugler par le mot, par le son, si, au contraire, on va jusqu'au fond *de la chose*, il faut reconnaître que dans des cas différents on conçoit, sous le nom de grève générale, des choses tout à fait différentes et, par conséquent, différemment appréciées.

Il est évident qu'en cas de guerre, la fameuse grève générale de Nieuwenhuis est autre chose que la grève générale internationale des mineurs, projetée dans la dernière décennie du siècle passé en Angleterre, et en faveur de laquelle Eleanor Marx fit adopter une proposition au congrès des socialistes français à Lille (octobre 1890) ; il est certain qu'il existe une différence aussi profonde entre la grève générale d'octobre 1898 en France, proclamée par toutes les branches pour soutenir le mouvement des cheminots, et qui échoua piteusement, et la grève des chemins de fer du Nord-Est de la Suisse ; de même que la grève générale victorieuse de Carmaux en 1893, pour protester contre la révocation du mineur Calvinhac, élu maire, n'a rien de commun avec le « mois sacré » fixé déjà par la convention chartiste en février 1839, etc. En un mot, la première condition pour apprécier sérieusement la grève générale, c'est de distinguer entre grèves générales nationales et grèves internationales, grèves politiques et grèves syndicales, grèves industrielles en général et grèves provoquées par un événement déterminé, grèves découlant des efforts d'ensemble du prolétariat, etc. Il suffit de se rappeler toute la variété des phénomènes concrets de la grève générale, les multiples expériences dues à ce moyen de combat, pour montrer que toute tentative de schématiser, de rejeter ou de glorifier sommairement cette arme est une étourderie.

Faisant abstraction de la grève générale industrielle, purement syndicale, devenue déjà, dans la plupart des pays, un phénomène quotidien et qui rend toute considération théorique superflue, pour nous occuper spécialement de la grève générale *politique*, il faut, à notre avis, selon la nature de cette méthode de lutte, distinguer deux choses : la grève générale *anarchiste* et la grève *politique accidentelle de masse*, que nous pourrions appeler la grève *ad hoc*. Dans la première catégorie, il faut classer notamment la grève générale nationale pour l'introduction du régime socialiste, qui, depuis longtemps est l'idée fixe des syndicats français, des broussistes et des allemandistes.

Si les grèves s'étendent et se lient entre elles, elles sont près de devenir une grève générale ; et une grève générale, avec les idées d'émancipa-

tion qui règnent actuellement, ne peut aboutir qu'à une grande catastrophe, qui réaliserait la révolution sociale. (L'Internationale, 27 mai 1869)

Une décision du congrès syndical français de Bordeaux est conçue dans le même sens :

Seule la grève générale ou la révolution pourra réaliser l'émancipation de la classe ouvrière. (CGT, 1888)

Un équivalent caractéristique de cette décision, c'est une autre résolution votée par le même congrès, qui invite les ouvriers à « *se séparer des politiciens qui les trompent* ».

Une autre proposition française, soutenue par Briand et combattue par Legien, au dernier congrès socialiste internationale à Paris, en été 1900, se fonde sur les mêmes considérations.

L'Internationale invite les ouvriers du monde entier à s'organiser pour la grève générale, soit que cette organisation doive être entre leurs mains un simple moyen, un levier pour exercer sur la société capitaliste la pression indispensable à la réalisation des réformes nécessaires, politiques et économiques, soit que les circonstances deviennent si favorables que la grève générale puisse être mise au service de la révolution sociale.

Nous pouvons classer dans la même catégorie l'idée de recourir à la grève générale contre les *guerres capitalistes*. Cette idée fut déjà exprimée au congrès de l'Internationale, à Bruxelles, en 1868, dans une résolution reprise et défendue au cours de la dernière décennie du siècle passé par Nieuwenhuis, aux congrès socialistes de Bruxelles, de Zurich et de Londres.

Ce qui caractérise, dans ces deux cas, cette conception, c'est la foi en la grève générale comme en une panacée contre la société capitaliste dans son tout, ou bien, ce qui revient au même, contre certaines de ses fonctions vitales, la foi en une catégorie abstraite, absolue, de la grève générale, considérée comme le moyen de la lutte de classes qui, à chaque instant et dans tous les pays, est également applicable et efficace. Les boulangers ne fournissent pas de brioches, les lanternes restent éteintes, les chemins de fer et les tramways ne circulent plus – voilà l'écroulement. Ce schéma tracé sur le papier, à l'image d'une baguette qui tournoie dans le vide, était évidemment applicable à tous les temps et à tous les pays. Cette abstraction du lieu et du temps, des conditions politiques concrètes de la lutte de classes dans chaque pays, en même temps que de la liaison organique de la lutte socialiste décisive avec les luttes prolétariennes de chaque jour, avec le travail progressif d'éducation et d'organisation marque l'empreinte *anarchiste* type de cette conception. Mais le caractère anarchiste révélait aussi le caractère utopique de cette théorie et aboutissait à nouveau à la nécessité de combattre par tous les moyens l'idée de la grève générale.

Voilà pourquoi nous voyons la sociale-démocratie se dresser depuis des dizaines d'années contre la grève générale. Les critiques infatigables du Parti Ouvrier Français contre les syndicats français portaient sur le même fonds que les duels de la délégation allemande avec Nieuwenhuis aux congrès internationaux. La sociale-démocratie allemande y acquit un mérite particulier, non seulement en opposant à la théorie utopique des arguments scientifiques, mais notamment en répondant aux spéculations sur une bataille unique et définitive des « bras croisés » contre l'État bourgeois, par la *pratique* de la lutte quotidienne sur le terrain du parlementarisme.

Mais c'est jusque-là, et pas plus loin, que vont les arguments si souvent avancés par la sociale-démocratie contre la grève générale. La critique du socialisme scientifique se dirigeait uniquement contre la théorie absolue, *anarchiste*, de la grève générale, et ce n'est en effet que contre elle qu'elle *pouvait* se diriger.

La grève générale politique accidentelle, telle que les ouvriers français l'employèrent à diverses reprises pour certains buts politiques, par exemple dans le cas signalé de Carmaux, et telle que l'appliquèrent notamment les ouvriers *belges* à plusieurs reprises dans la lutte pour le suffrage universel, n'a rien de commun avec l'idée anarchiste de la grève générale, sinon le nom et la forme technique. Mais, *politiquement*, ce sont deux conceptions diamétralement opposées. Tandis qu'il y a, à la base du mot d'ordre anarchiste de la grève générale, une théorie générale et abstraite, les grèves politiques de la dernière catégorie ne sont, dans certains pays ou même dans certaines villes et contrées, que le produit d'une situation politique particulière, le moyen d'obtenir un certain effet politique. L'efficacité de cette arme ne peut être contesté ni en général, ni *a priori*, parce que les *faits*, les victoires remportées en France et en Belgique prouvent le contraire.

Mais toute l'argumentation qui fut si efficace contre Nieuwenhuis et contre les anarchistes français, est impuissante contre les grèves générales politiques locales. L'affirmation que la réalisation d'une grève générale a pour condition préalable un certain niveau d'organisation et d'éducation du prolétariat rendant la grève générale elle-même superflue, et la prise du pouvoir politique par la classe ouvrière indiscutable et inévitable, ce brillant coup de fleuret du vieux Liebknecht contre Nieuwenhuis, ne peut s'appliquer à des grèves générales politiques locales et accidentelles, car, pour ces dernières, la seule condition préalable nécessaire, c'est un mot d'ordre politique populaire et une situation matériellement favorable. Au contraire, il n'y a pas de doute que les grèves générales belges, comme moyens de lutte pour le suffrage universel, entraînent régulièrement dans le mouvement des masses populaires plus grandes que celles qui sont douées de la conscience socialiste au sens véritable du mot. La grève politique de Carmaux eut également un effet d'éducation si fort et si rapide que même un député de la droite déclara aux socialistes à la fin de la campagne :

Réalisez encore quelque succès comme celui de Carmaux, et vous aurez conquis les campagnes, car les paysans sont toujours du côté du plus fort, et vous avez prouvé que vous êtes plus forts que la Compagnie des Mines, que le Gouvernement et que la Chambre. (Almanach du Parti ouvrier, 1893)

Ainsi, au lieu de se mouvoir dans le cercle fermé de l'éducation socialiste, prétendue condition indispensable, et du résultat espéré en faveur de cette éducation comme il en fut des grèves générales de Nieuwenhuis ou des grèves anarchistes en France, la grève générale politique accidentelle gravite uniquement autour des facteurs profonds et excitants de la vie politique quotidienne et sert en même temps de moyen efficace pour l'agitation socialiste.

De même, c'est manquer son but que d'imaginer une contradiction entre le travail politique de tous les jours, et notamment le parlementarisme, d'une part, et cette dernière catégorie de la grève générale d'autre part ; car, loin de vouloir *se substituer* aux petites besognes parlementaires et autres, la grève générale politique ne fait que s'ajouter, comme un nouvel anneau d'une chaîne, aux autres moyens d'agitation et de lutte ; bien plus, elle se met directement, comme instrument, au service du parlementarisme. Il est caractéristique de noter que toutes les grèves générales politiques ont servi jusqu'à présent à défendre ou à conquérir des droits parlementaires : celle de Carmaux fut menée pour le suffrage communal, celle de Belgique pour le suffrage universel.

Si des grèves générales politiques ne se sont pas encore produites en Allemagne et si elles n'ont été pratiquées qu'isolement dans un petit nombre de pays, cela ne provient nullement de ce qu'elles contrediraient une prétendue « méthode allemande » de la lutte socialiste, mais du simple fait que des conditions sociales et politiques tout à fait déterminées sont nécessaires pour rendre possible l'emploi de la grève générale comme instrument politique. En Belgique, c'est le développement industriel élevé, comparé à la superficie réduite du pays, qui favorise et accélère l'extension locale de la grève, de sorte qu'un nombre de grévistes qui, au point de vue absolue, n'est pas très considérable (environ 300.000) suffit à paralyser la vie économique du pays. Avec sa grande superficie, ses districts industriels, ses vastes régions agricoles séparant les centres industriels et son armée ouvrière nombreuse, l'Allemagne se trouve, à cet égard, dans une situation incomparablement plus défavorable. Il en est de même de la France, et en général des grands pays à centralisation industrielle moins forte.

Mais l'élément décisif qui s'ajoute à cela, c'est une certaine proportion de *liberté de coalition* et de mœurs démocratiques. Dans un pays où les ouvriers en grève sont menés au travail par la police et les gendarmes, comme en Haute-Silésie, où l'agitation des grévistes parmi ceux qui « consentent à travailler » conduit directement à la prison, sinon aux travaux forcés, il ne saurait naturellement être question d'une grève générale politique. L'emploi fait jusqu'à présent de la grève générale comme arme politique uniquement

en Belgique, et en France en partie, ne doit donc point être considéré comme une supériorité imaginaire de la sociale-démocratie allemande et une déviation momentanée des pays latins. C'est au contraire – à côté du manque de certaines conditions sociales et géographiques – un témoignage de plus de notre infériorité politique semi-asiatique.

Enfin, l'exemple de l'Angleterre, où toutes les conditions économiques et politiques pour une grève générale victorieuse sont données dans une large mesure et où cette arme puissante n'est pourtant jamais appliquée dans la lutte politique, montre encore une autre condition importante pour son application : *l'intime interpénétration du mouvement ouvrier syndical et politique*. Tandis qu'en Belgique la lutte économique et la lutte politique fonctionnent comme un tout organique, les syndicats se joignant au parti dans toute action importante, la politique de chapelle des trade-unions, étroitement syndicale, et, pour cette raison divisée, ainsi que l'absence d'un fort parti socialiste en Angleterre, excluent l'union des deux mouvements dans la grève générale politique.

Un examen sérieux démontre ainsi que toute appréciation ou condamnation de la grève générale ne tenant pas compte des circonstances particulières de chaque pays, et se fondant notamment sur la pratique allemande, n'est que présomption nationale et *schématisation* irréflectie. A cette occasion nous voyons une fois de plus que lorsqu'on nous vante, avec une telle éloquence, les avantages de la « main libre » dans la tactique socialiste de la « non-détermination », de l'adaptation à toute la variété des circonstances concrètes, il ne s'agit au fond que de la liberté de pactiser avec les partis bourgeois. Mais, dès qu'il s'agit d'une action de classe, d'une méthode de lutte ressemblant, ne fût-ce que de loin, à une tactique révolutionnaire, les enthousiastes de la « main libre » se présentent immédiatement comme des dogmatiques étroits, désireux d'enfermer la lutte de classes du monde entier dans les brodequins de la tactique prétendue allemande.

Or, si la grève générale belge est restée sans résultat, ce fait est insuffisant à justifier une « révision » de la tactique belge, car il est évident que la grève générale n'a été ni préparée, ni réellement politique, mais qu'au contraire elle fut suspendue par les chefs avant d'avoir pu aboutir à quoi que ce soit. Comme la direction politique, ou, plus précisément, la direction parlementaire du mouvement n'avait point envisagé l'action de masse, les masses en grève restèrent indécises, à l'arrière-plan, sans aucune liaison avec l'action réelle menée sur l'avant-scène, jusqu'à ce qu'on leur ordonnât de se retirer totalement. L'insuccès de la récente campagne belge ne peut donc pas démontrer que la grève générale est impuissante, de même que la capitulation de Bazaine à Metz ne peut prouver l'inutilité des forteresses dans la guerre, de même que le déclin parlementaire des libéraux allemands ne constitue pas un argument en faveur de l'impuissance du parlementarisme.

Bien au contraire, l'échec de la dernière action du Parti ouvrier belge doit convaincre tous ceux qui connaissent les événements que, seule, la grève gé-

nérale –si on s'en était *vraiment* servi– pouvait apporter des résultats. Et si une révision de la tactique des camarades belges est nécessaire, elle ne s'impose, à notre avis, que dans le sens où nous l'avons indiqué dans notre article précédent. La campagne d'avril a démontré clairement qu'une grève dirigée indirectement contre les cléricaux, mais directement contre la bourgeoisie, restera sans effet si le prolétariat en lutte est politiquement lié à la bourgeoisie. La bourgeoisie devient ainsi, au lieu d'être un moyen de pression politique sur le gouvernement, une entrave paralysant la classe ouvrière. L'enseignement le plus important de l'expérience belge ne condamne pas la grève générale comme telle ; il condamne au contraire l'alliance parlementaire avec le libéralisme, qui voue toute grève générale à l'échec.

Mais il faut combattre avec énergie l'habitude de réagir contre le simple mot « grève générale » au moyen des vieux mots d'ordre d'autrefois, qui ont servi et fini de servir pour lutter contre les élucubrations stupides des anarchistes et de Nieuwenhuis, ainsi que par les tentatives de « réviser » la tactique belge, uniquement en vertu de l'incompréhension absolue des événements de Belgique. Il faut combattre cette manie d'autant plus énergiquement que non seulement la classe ouvrière belge, mais aussi le prolétariat suédois, s'apprentent à recourir, après comme avant, à l'arme de la grève générale dans la lutte du suffrage universel. Il serait bien triste qu'une partie des militants de ces pays, si insignifiante soit-elle, se laisse égarer dans leur stratégie par des phrases sur l'excellence des méthodes prétendues « allemandes ».

Bien qu'on ait parlé beaucoup, ces temps derniers, de l'impossibilité définitive d'employer des « moyens révolutionnaires vieux style », on n'a jamais dit nettement ce qu'on entend par ces moyens ni par quoi on veut les remplacer.

Ainsi à l'occasion de la défaite belge, on oppose d'ordinaire aux « moyens révolutionnaires », c'est-à-dire avant tout à la révolution violente, aux batailles de rues, *l'organisation et l'éducation quotidiennes* des masses ouvrières. Mais une telle manière de procéder est erronée pour la bonne raison que l'organisation et l'éducation en elles-mêmes ne sont pas encore la lutte, mais uniquement des moyens de préparation à la lutte, et, comme telles, sont nécessaires tant à la révolution qu'à toute autre forme de lutte. L'organisation et l'éducation en elles-mêmes ne rendent pas la lutte politique superflue, de même que la constitution de syndicats et la perception de cotisations ne rendent pas superflues les luttes pour les salaires et les grèves. Ce que l'on préconise en réalité, en opposant aux « moyens révolutionnaires » les avantages de l'organisation et de l'éducation, c'est d'une part la révolution violente, et d'autre part la réforme légale, le *parlementarisme*.

Il est possible de passer du capitalisme au communisme par une série de formes sociales, d'institutions juridiques et économiques ; c'est pourquoi nous avons pour devoir de développer devant le Parlement cette progression logique. (Jean Jaurès, La Petite République, 11 février 1902)

La seule méthode qui reste au prolétariat est celle de l'organisation lé-

gale et de l'action légale. (Jean Jaurès, *La Petite République*, 15 février 1902)

Il est extrêmement important, pour éclairer la question, de s'en convaincre d'avance, afin d'écarter toutes phrases inutiles sur l'efficacité de l'organisation et de l'éducation des masses et pour concentrer la discussion sur le véritable point litigieux.

Ce qui nous semble surtout étrange, dans la ferme décision de substituer l'action parlementaire à tout emploi de la violence dans la lutte prolétarienne, c'est l'idée qu'une *révolution* peut être *faite arbitrairement*. Partant de cette conception, on proclame des révolutions ou on y renonce, on les prépare ou on les ajourne, selon qu'on les a reconnues utiles ou superflues et nuisibles, et il dépend uniquement de la conviction qui domine dans la sociale-démocratie qu'à l'avenir des révolutions se produisent ou non dans les pays capitalistes. Autant la théorie légaliste du socialisme sous-estime la puissance du parti ouvrier dans d'autres questions, autant elle la surestime sur ce point.

L'histoire de toutes les révolutions précédentes nous montre que les larges mouvements populaires, loin d'être un produit arbitraire et conscient des soi-disant « chefs » ou des « partis », comme se le figurent le policier et l'historien bourgeois officiel, sont plutôt des phénomènes sociaux élémentaires, produits par une force naturelle ayant sa source dans le caractère de classe de la société moderne. Le développement de la sociale-démocratie n'a rien changé à cet état de choses, et son rôle ne consiste d'ailleurs pas à prescrire des lois à l'évolution historique de la lutte de classes, mais, au contraire, à se mettre au service de ces lois, à les plier ainsi sous sa volonté. Si la sociale-démocratie d'avant-garde en arrière-garde, en obstacle impuissant devant la lutte de classes, qui en fin de compte triompherait, tant bien que mal, sans elle, et, le cas échéant, même contre elle.

Il suffit de saisir ces simples faits pour reconnaître que la question : révolution ou transition purement légale au socialisme, n'est pas particulièrement propre à la *tactique* sociale-démocrate, mais qu'elle est surtout une question de *l'évolution historique*. En d'autres termes, en éliminant la révolution de la lutte de classes prolétarienne, nos opportunistes décrètent ni plus ni moins que la violence a cessé d'être un facteur de l'histoire moderne.

Voilà le fond théorique de la question. Il suffit de formuler cette conception pour que son absurdité saute aux yeux. La violence, loin de cesser de jouer un rôle historique par l'apparition de la « légalité » bourgeoise, du parlementarisme, est aujourd'hui, comme à toutes les époques précédentes, la base de l'ordre politique existant. L'État capitaliste en entier se base sur la violence. Son *organisation militaire* en est par elle-même une preuve suffisante et sensible, et le doctrinarisme opportuniste doit vraiment avoir des dons miraculeux pour ne pas s'en apercevoir. Mais les domaines mêmes de la « légalité » en fournissent assez de preuves, si l'on y regarde de plus près. Les crédits chinois ne sont-ils pas des moyens fournis par la « légalité, par le parlemen-

tarisme, pour accomplir des actes de violence ? Des sentences de tribunaux, comme celle de Loebtau, ne sont-elles pas l'exercice « légal » de la violence ? Ou mieux : en quoi consiste à vrai dire toute la fonction de la légalité bourgeoise ?

Si un « libre citoyen » est enfermé par un autre citoyen contre sa volonté, par contrainte, dans un endroit étroit et inhabitable, et si on l'y détient pendant quelque temps, tout le monde comprend que c'est un acte de violence. Mais dès que l'opération s'effectue en vertu d'un livre imprimé, appelé *Code pénal*, et que cet endroit s'appelle « prison royale prussienne », elle se transforme en un acte de la légalité pacifique. Si un homme est contraint par un autre, et contre sa volonté, de tuer systématiquement ses semblables, c'est un acte de violence. Mais dès que cela s'appelle « service militaire », le bon citoyen s' imagine respirer en pleine paix et légalité. Si une personne, contre sa volonté, est privée par une autre d'une partie de sa propriété ou de son revenu, nul n'hésitera à dire que c'est un acte de violence ; mais dès que cette machination s'appelle « perception des impôts indirects », il ne s'agit que de l'application de la loi.

En un mot, ce qui se présente à nos yeux comme légalité bourgeoise, n'est autre chose que la violence de la classe dirigeante, élevée d'avance en norme impérative. Dès que les différents actes de violence ont été fixés comme norme obligatoire, la question peut se refléter à l'envers dans le cerveau des juristes bourgeois et tout autant dans ceux des opportunistes socialistes : l'« ordre légal » comme une création indépendante de la « justice », et la violence de l'État comme une simple conséquence, comme une « sanction » des lois. En réalité, la légalité bourgeoise (et le parlementarisme en tant que légalité en devenir) n'est au contraire qu'une certaine forme sociale d'apparition de la violence politique de la bourgeoisie, qui fleurit sur son fondement économique.

C'est ainsi qu'on peut reconnaître combien toute la théorie du légalisme socialiste est fantaisiste. Tandis que les classes dirigeantes s'appuient par toute leur action sur la violence, seul, le prolétariat devrait renoncer d'emblée et une fois pour toutes à l'emploi de la violence dans la lutte contre ces classes. Quelle formidable épée doit-il donc employer pour renverser la violence au pouvoir ? La même légalité, par laquelle la violence de la bourgeoisie s'attribue le cachet de la norme sociale et toute puissante.

Le domaine de la légalité bourgeoise du parlementarisme, il est vrai, n'est pas seulement un champ de domination pour la classe capitaliste, mais aussi un terrain de lutte, sur lequel se heurtent les antagonismes entre prolétariat et bourgeoisie. Mais de même que l'ordre légal n'est pour la bourgeoisie qu'une expression de sa violence, de même la lutte parlementaire ne peut être, pour le prolétariat, que la tendance à porter sa propre violence au pouvoir. S'il n'y a pas, derrière notre activité légale et parlementaire, la violence de la classe ouvrière, toujours prête à entrer en action le cas échéant, l'action parlementaire de la sociale-démocratie devient un passe-temps aussi spiri-

tuel que celui de puiser de l'eau avec une écumoire. Les amateurs de réalisme, qui soulignent sans cesse les « succès positifs » de l'activité parlementaire de la sociale-démocratie, pour les utiliser comme arguments contre la nécessité et l'utilité de la violence dans la lutte ouvrière, ne remarquent point que ces succès, si infimes soient-ils, ne sauraient être considérés que comme les produits de l'effet invisible et latent de la violence.

Mais il y a mieux encore. Le fait que nous retrouvons toujours la violence à la base de la légalité bourgeoise, s'exprime dans les vicissitudes de l'histoire du parlementarisme même.

La pratique le démontre en toute évidence : dès que les classes dirigeantes seraient persuadées que nos parlementaires ne sont pas appuyés par de larges masses populaires, prêtes à l'action s'il le faut, que les têtes révolutionnaires et les langues révolutionnaires ne sont pas capables ou jugent inopportun de faire agir, le cas échéant, les poings révolutionnaires, le parlementarisme même et toute la légalité leur échapperaient tôt ou tard comme base de la lutte politique – preuve positive à l'appui : le sort du suffrage en Saxe ; preuve négative : le suffrage au Reichstag. Personne ne doutera que le suffrage universel, si souvent menacé dans le Reich, est maintenu non par égard pour le libéralisme allemand, mais principalement par crainte de la classe ouvrière, par certitude que la sociale-démocratie prendrait cette chose au sérieux. Et, de même, les plus grands fanatiques de la légalité n'oseraient contester qu'au cas où l'on nous escamoterait malgré tout, un beau jour, le suffrage universel dans le Reich, la classe ouvrière ne pourrait pas compter sur les seules « protestations légales », mais uniquement sur les moyens violents, pour reconquérir tôt ou tard le terrain légal de lutte.

Ainsi, la théorie du légalisme socialiste est réduite à l'absurde par les éventualités pratiques. Loin d'être détrônée par la « légalité », la violence apparaît comme la base et le protecteur réel de la légalité – tant du côté de la bourgeoisie que du côté du prolétariat.

Et, d'autre part, la légalité se révèle être le produit, soumis aux oscillations perpétuelles, des rapports de forces des classes qui s'affrontent. La Bavière et la Saxe, la Belgique et l'Allemagne fournissent des exemples assez récents, démontrant que les conditions parlementaires de la lutte politique sont accordées ou refusées, maintenues ou reprises, selon que les intérêts de la classe dirigeante peuvent être en majeure partie assurés ou non par ces institutions, selon que la violence latente des masses populaires exerce son effet comme arme d'attaque ou arme de défense.

Or, si dans certains cas extrêmes on ne peut se passer de la violence comme moyen de *défense* des droits parlementaires, celle-ci n'en est pas moins, dans certains autres cas, un moyen d'*offensive* irremplaçable, là où il s'agit encore de conquérir le terrain légal de la lutte de classes.

Les tentatives de réviser la « méthode révolutionnaire » à la suite des récents événements belges sont peut-être la plus singulière démonstration de la con-

séquence politique que la tendance révisionniste ait fournie depuis des années. Même si l'on pouvait parler d'un échec de la « méthode révolutionnaire » dans la campagne belge en tant qu'emploi de la violence, la condamnation sommaire de cette méthode à la suite de la défaite belge partirait de la supposition que l'emploi de la violence dans la lutte ouvrière doit être en tous cas et en toutes circonstances une garantie du succès. Il est évident qu'en adoptant de telles conclusions, nous aurions dû renoncer depuis longtemps à la lutte syndicale, aux luttes pour les salaires, car celles-ci nous ont déjà apporté d'innombrables défaites.

Mais ce qui est plus étrange, c'est que dans la lutte belge, qui aurait servi à démontrer l'inefficacité des méthodes violentes, les ouvriers n'ont aucunement recouru à la violence, à moins que, à l'exemple de la police, on ne s'avise de considérer la grève paisible comme un acte de « violence ». Une révolution dans les rues n'était pas projetée et on ne l'a pas tentée non plus. Et pour cela, précisément, la défaite belge prouve le contraire de ce qu'on s'efforce de lui faire démontrer : elle prouve qu'actuellement, en Belgique, vu la trahison des libéraux et la fermeté du cléricalisme, prêt à se servir de tous les moyens, le suffrage universel a bien peu de chances d'être reconnu si l'on renonce à la violence.

Mais cette défaite prouve davantage encore ! Elle prouve que si des formes parlementaires aussi élémentaires, purement bourgeoises, ne dépassant aucunement le cadre de l'ordre existant, telles que le suffrage universel, ne peuvent être conquises par voie pacifique, que si les classes dirigeantes font déjà appel à la violence brutale pour résister à une réforme purement bourgeoise et toute naturelle dans l'État capitaliste, toutes les spéculations sur une abolition parlementaire et pacifique du *pouvoir d'État capitaliste*, de la domination des classes, ne sont qu'une ridicule et puérile fantaisie.

La défaite belge prouve encore quelque chose ! Elle démontre une fois de plus que si les légalistes socialistes considèrent la démocratie bourgeoise comme la forme historique appelée à réaliser graduellement le socialisme, ils n'opèrent pas avec une démocratie et avec un parlementarisme concrets, tels qu'ils existent misérablement ici-bas, mais avec une démocratie imaginaire et abstraite, qui, s'élevant au-dessus de toutes les classes, se développe à l'infini et voit sa puissance augmenter sans cesse.

La sous-estimation fantaisiste de la réaction croissante et la surestimation tout aussi fantaisiste des conquêtes de la démocratie sont inséparables et se complètent réciproquement de la façon la plus heureuse. Devant les misérables réformes de Millerand et les succès microscopiques du républicanisme, Jaurès exulte, en proclamant pierre angulaire de l'ordre socialiste toute loi sur la réforme de l'instruction dans les collèges, tout projet d'une statistique de chômage. Ce faisant, il nous rappelle son compatriote Tartarin de Tarascon, qui, dans son fameux « jardin enchanté », entre des pots de fleurs et des bananes grosses comme le doigt, des baobabs et des cocotiers, s' imagine qu'il se promène à l'ombre fraîche d'une forêt vierge des tropiques.

Et ces gifles –comme la dernière trahison du libéralisme belge– nos opportunistes les encaissent et déclarent que le socialisme ne pourra être réalisé que par la démocratie de l'État bourgeois.

Ils ne remarquent pas qu'ils ne font que répéter en d'autres termes les vieilles théories suivant lesquelles la légalité et la démocratie bourgeoises sont appelées à réaliser la liberté, l'égalité et la béatitude générales, non pas les théories de la grande Révolution française, dont les mots d'ordre ne furent qu'une croyance naïve *avant* la grande épreuve historique, mais les théories des littérateurs et des avocats bavards de 1848, des Odilon Barrot, Lamartine, Garnier-Pagès, qui juraient de réaliser toutes les promesses de la grande Révolution par le vulgaire bavardage parlementaire. Il a fallu que ces théories échouent quotidiennement durant un siècle et que la sociale-démocratie, incarnant l'échec de ces théories, les enterrât si radicalement que même leur souvenir, le souvenir de leurs auteurs et de tout le coloris historique s'évanouisse complètement pour qu'elles puissent aujourd'hui resusciter et se présenter comme des idées tout à fait nouvelles, susceptibles de conduire aux buts de la sociale-démocratie. Ce qui est à la base des enseignements opportunistes n'est donc pas, comme on se le figure, la théorie de l'évolution, mais celle des répétitions périodiques de l'histoire, dont chaque édition est plus ennuyeuse et plus fade que la précédente.

La sociale-démocratie allemande a incontestablement accompli, il y a quelques dizaines d'années, une révision extrêmement importante de la tactique socialiste, et s'est acquis par là un immense mérite devant le prolétariat international. Cette révision fut la destruction de la vieille croyance en la révolution violente en tant que *seule* méthode de la lutte de classes, en tant que moyen applicable *à n'importe quel moment* pour instaurer l'ordre socialiste. Aujourd'hui, l'opinion dominante, formulée de nouveau par Kautsky, dans la résolution de Paris, dit que la prise du pouvoir politique par la classe ouvrière ne peut être que le résultat d'une période plus ou moins longue de lutte sociale régulière et quotidienne, où l'effort pour démocratiser progressivement l'État et le parlementarisme, constitue un moyen extrêmement efficace de relèvement idéologique et, en partie, matériel de la classe ouvrière.

C'est tout ce que la sociale-démocratie allemande a démontré en pratique. Cependant, cela ne veut pas dire que la violence ait été écartée une fois pour toutes, ni que les révolutions violentes aient été répudiées comme moyen de lutte de prolétariat et que le parlementarisme ait été proclamé l'unique méthode de la lutte de classes. Bien au contraire, la violence est et reste l'ultime moyen de la classe ouvrière, la loi suprême, tantôt latente, tantôt agissante, de la lutte des classes. Et si nous « révolutionnons » les cerveaux par notre activité parlementaire et par tout notre travail, nous le faisons pour que, en cas de besoin, la révolution descende des têtes dans les poings.

Il est vrai que c'est non par amour de la violence ou par romantisme révolutionnaire, mais par dure nécessité historique, que les partis socialistes doivent se préparer à des rencontres violentes avec la société bourgeoise, tôt ou

tard, dans les cas où nos efforts se heurtent aux intérêts vitaux des classes dominantes. Le parlementarisme en tant que moyen exclusif de la lutte politique de la classe ouvrière n'est pas moins fantaisiste et, au fond, pas moins réactionnaire que la grève générale ou que la barricade comme moyen exclusif. La révolution violente, dans les circonstances actuelles, est sans doute une épée à double tranchant et difficile à manier. Et nous croyons devoir espérer que le prolétariat ne recourra à ce moyen que lorsqu'il y verra la seule issue possible et, bien entendu, à la seule condition que toute la situation politique et les rapports des forces garantissent plus ou moins la probabilité du succès. Mais la claire compréhension de la *nécessité* de l'emploi de la violence, tant dans les différents épisodes de la lutte de classes que pour la conquête finale du pouvoir d'État, est d'*avance* indispensable, car c'est bien cette compréhension qui donne l'impulsion et l'efficacité à notre activité pacifique et légale.

Si, entraînée par les suggestions des opportunistes, la sociale-démocratie s'avisait vraiment de renoncer d'avance et une fois pour toutes à la violence, si elle s'avisait d'engager les masses ouvrières à respecter la légalité bourgeoise, toute sa lutte politique, parlementaire et autre, s'écroulerait piteusement tôt ou tard, pour faire place à la domination sans borne de la violence réactionnaire.

Die Neue Zeit, 14 mai 1902



Eugène Laermans, *Un soir de grève*, 1893

Nouvelle expérience belge



La grève générale belge ne mérite pas seulement, en tant que manifestation remarquable des efforts et des résultats de la masse prolétarienne en lutte, la sympathie et l'admiration de la social-démocratie internationale, elle est aussi éminemment propre à devenir pour cette dernière un objet de sérieux examen critique et, par suite, une source d'enseignements. La grève d'avril, qui a duré dix jours, n'est pas seulement un épisode, un nouveau chapitre dans la longue série des luttes du prolétariat belge pour la conquête de l'égalité et de l'universalité du droit de vote, luttes qui durent depuis le commencement de la dernière décennie du XIX^e siècle et qui, selon toute apparence, sont encore très éloignées de leur fin. Si donc nous ne voulons pas, à la manière officielle, applaudir toujours et à toute occasion tout ce que fait et ne fait pas le Parti social-démocrate, il nous faut, en face de ce nouvel assaut remarquable du Parti ouvrier belge, dans ses luttes pour le droit électoral, nous poser la question suivante : cette grève générale signifie-t-elle un pas en avant sur la ligne générale de combat ? Signifie-t-elle en particulier une nouvelle forme de lutte, un nouveau changement tactique qui serait appelé à enrichir, à partir de maintenant, les méthodes de combat du prolétariat belge, et peut-être aussi du prolétariat international ?

Cette dernière question est d'autant plus justifiée que les chefs du POB — quelle que soit leur position tactique — opposent, avec beaucoup de vigueur, la grève d'avril aux précédents grèves belges concernant le droit électoral, ainsi qu'aux grèves de masses qui se sont produites dans d'autres pays, et la louent comme une nouvelle arme dans l'arsenal du prolétariat en lutte. Dans la petite revue mensuelle de Herstal, de Brouckère écrivait en mars :

C'est pour la troisième fois que nous ferons une grève pour l'égalité du droit de vote et, dans d'autres pays, on a déjà fait grève dans le même but. La grève du 19 avril n'en représente pas moins un événement nouveau aussi bien par sa durée probable que par l'esprit dans lequel elle a été préparée. Cette grève ne doit ressembler ni aux rafales de 1893 et 1902, ni aux courtes grèves politiques en Suède et en Autriche, pas plus qu'aux grèves révolutionnaires de Russie. Ce sera la première tentative pour guider une grève politique d'après les principes mêmes qui rendent si efficaces les mouvements syndicaux ou, si l'on veut, une tentative pour élargir l'action syndicale jusqu'à la conquête de l'égalité politique. (La Lutte de classe, mars 1913)

Les chefs du parti, au congrès du 24 avril qui a décidé la cessation de la grève générale, ont souligné également, à plusieurs reprises, son caractère particulier.

Contrairement aux précédents mouvements similaires en Belgique et ailleurs, il s'est agi, cette fois, non plus d'une grève improvisée et impétueuse, mais d'une grève longue, préparée patiemment et méthodiquement. (Émile Vandervelde, *Vorwärts*, 28 avril 1913)

Il s'agit donc avant tout de comparer l'efficacité de cette nouvelle tentative de caractère particulier aux tentatives précédentes du prolétariat belge. Si l'on considère uniquement le résultat immédiat et palpable, on ne pourra certes pas écarter la conclusion que la nouvelle expérience du POB a infiniment moins rapporté que son premier assaut d'il y a vingt ans. En 1891, la première courte grève de masse, avec ses 125 000 travailleurs, a suffi pour imposer l'institution de la commission pour la réforme du droit de vote. En avril 1893, il a suffi d'une grève spontanée de 250 000 ouvriers pour que la Chambre se prononce, en une seule longue séance, sur la réforme du droit de vote qui croupissait depuis deux ans dans la commission. Cette fois, la grève de 400 000 travailleurs, après neuf moins de préparation, après des sacrifices et des efforts matériels exceptionnels de la part de la classe ouvrière, a été brisée au bout de huit jours, sans avoir obtenu autre chose que la promesse, sans engagement, qu'une commission sans mandat et sans droit à légiférer recherchera une « formule d'unité » concernant le droit électoral.

Nos camarades belges ne se font aucune illusion sur le caractère vague et confus du résultat ; ils comprennent que ce n'est pas là une brillante victoire et qu'en tout cas, elle ne répond pas du tout aux efforts, aux sacrifices et aux préparatifs formidables qui ont été faits. Aucun des chefs du parti n'a essayé, au congrès du 24 avril, de présenter la résolution du parlement sur ladite commission comme une victoire politique notable. Au contraire, ils se sont tous efforcés de porter le centre de gravité du bilan de la lutte de ces dix jours non sur le résultat parlementaire, mais sur le cours de la grève générale elle-même et sur son importance morale. « *Trois points de vue*, a dit Vandervelde (d'après le compte rendu du *Vorwärts*), *se sont fait jour dans l'appréciation de la grève générale. Le premier, le point de vue parlementaire, est le moins important.* » Mais les deux autres sont : le résultat politique, qui consiste dans la conquête de l'opinion publique, et le point de vue social, qui réside dans le déploiement de forces du prolétariat et dans le caractère pacifique de la grève générale : « *Maintenant – s'est écrié Vandervelde – nous connaissons le moyen que le prolétariat peut employer lorsque le pouvoir veut le priver de son droit.* » Jules Destrée est allé jusqu'à traiter toute la question du résultat direct de la grève de « futilités parlementaires » :

Pourquoi ne pas se hausser, au-dessus des futilités parlementaires et des nuances des déclarations ministérielles, jusqu'au principal ? Considérons donc le principal, que tout le monde peut voir : l'enthousiasme magnifique, le courage, la discipline de notre mouvement.

Or, l'attitude excellente de la masse ouvrière belge dans la dernière grève générale, fut loin d'être une surprise. L'enthousiasme, la cohésion, la ténacité

de ce prolétariat, se sont affirmés si fréquemment dans les vingt dernières années, en particulier dans l'emploi de l'arme de la grève générale, que le déclenchement et le cours de la grève d'avril, loin d'être une nouvelle conquête, ne sont qu'une preuve de plus de cette ancienne combativité. Évidemment, l'importance de chaque grève de masse réside, en grande partie, dans son déclenchement même, dans l'action politique qui s'y exprime, dans la mesure où il s'agit de manifestations spontanées ou qui éclatent sur l'ordre du POB, qui durent peu de temps et manifestent un esprit combatif. Lorsqu'au contraire, la grève a été préparée de longue main, de façon tout à fait méthodique et systématique, dans le but politique déterminé de mettre en mouvement la question du droit de vote immobilisé depuis vingt ans, il apparaît assez étrange de célébrer la grève, en quelque sorte, comme un but en soi et de traiter son objectif propre, le résultat parlementaire, comme une bagatelle.

Cette façon de déplacer l'appréciation de la situation s'explique aussi par l'état de gêne dans lequel s'est trouvé notre parti frère belge au bout d'une semaine et demie de grève générale. De toute la situation et de tous les discours du congrès de Bruxelles, il ressort clairement que la grève générale ne fut pas brisée au 24 avril parce qu'on s'imaginait avoir remporté une victoire notable. Au contraire, on s'empressa de saisir la première apparence de « concession » de la part du parlement, pour désarmer la grève générale, parce qu'on avait, dans les milieux dirigeants, le sentiment net que la continuation de la grève générale amènerait à une situation sans issue et ne donnerait aucun résultat appréciable.

Faut-il en vouloir aux chefs du POB d'avoir saisi la première occasion pour arrêter la grève générale, alors que sa prolongation leur paraissait incertaine et sans chance de succès ? Ou faut-il leur faire grief de n'avoir pas cru à la force victorieuse de la grève méthodique, prolongée indéfiniment et « jusqu'à la victoire » ? C'est exactement le contraire qu'il faut dire : longtemps déjà avant le début de la grève d'avril, par la seule façon dont cette grève fut préparée, vu les épreuves et la tactique de la lutte pour le droit électoral en Belgique dans les dix dernières années, tout observateur attentif ne pouvait que douter fortement de l'efficacité de cette nouvelle expérience. Aujourd'hui, où la preuve par l'exemple a été faite et où nos camarades belges pensent avoir ajouté en tout cas, et pour longtemps, une nouvelle arme à leur arsenal, il est temps d'examiner cette arme elle-même. Il est nécessaire de se poser cette question : la grève d'avril, en raison de son organisation, ne portait-elle pas en elle-même les germes de sa stérilité, et l'expérience qui vient d'être tentée n'est-elle pas faite pour nous encourager à la révision de cette tactique plutôt qu'à l'imiter ?

La grève de masse, arme de lutte politique, est déjà, en Belgique, une tradition enracinée. C'est à l'emploi de cette arme que le prolétariat belge doit la première brèche qu'il a faite dans le droit électoral censitaire. Mais les deux

grandes grèves de 1891 et de 1893, qui ont arraché l'institution des chambres de droit électoral et, ensuite, l'instauration du droit électoral plural, étaient également des manifestations spontanées de l'esprit combatif du parti, elles avaient ce caractère « mouvementé » dont la grève d'avril dernier devait être délibérément la contrepartie. Son caractère « impétueux » ne consistait pas du tout d'ailleurs dans le fait que les masses en grève commettaient des actes de violence stupides ou inclinaient à en commettre, comme pourrait faire croire la façon dont les chefs du POB ont souligné le caractère tout à fait pacifiste et légal de la récente grève générale. Les grévistes qui combattaient pour le droit électoral en 1891 et 1893 se comportèrent de façon aussi raisonnable et aussi « légale » qu'en avril dernier. Si, dans les deux premiers cas cependant, on en vint, dans quelques localités, à des bagarres de rue et s'il y eut des effusions de sang, la faute en incombe uniquement à l'attitude brutale et aux provocations des troupes et autres forces gouvernementales qui marchèrent contre les grévistes et les manifestants, en tremblant de tout leur corps et le cœur rempli d'une haine féroce. Le caractère « mouvementé » de ces deux grèves courtes et victorieuses ne résidait pas non plus dans des « illégalités » stupides qu'auraient commises des travailleurs, mais dans le fait que ces grèves de masse étaient l'expression de l'état d'esprit du parti, plein de fraîcheur, de résolution et de joyeuse combativité. On ne connaissait ni hésitation, ni crainte, ni précaution, ni prudence, on marchait au combat sans compter sur autre chose que sur la propre force du prolétariat et sur sa pression, et on était prêt, ma foi, à augmenter cette pression jusqu'aux dernières conséquences et à donner libre cours à l'énergie révolutionnaire des masses, le cas échéant, pour en tirer le maximum de poids et d'effet. C'était des grèves de masses dans lesquelles le parti marchait en rangs serrés, depuis le chef suprême jusqu'au simple soldat, pénétré du même enthousiasme libre et hardi pour la lutte, absolument unanime dans sa ferme croyance en la nécessité et l'efficacité de sa propre entreprise.

Mais toute la tactique du POB prit une nouvelle orientation dans la décennie suivante. Après que le droit électoral plural de la classe ouvrière est ouvert les portes du parlement et y eut introduit un nombre croissant de députés, le centre de gravité de l'action politique et de la lutte pour l'égalité du droit électoral fut transporté au parlement. En même temps – et ce n'est d'ailleurs que l'autre côté de ce phénomène – un facteur tout nouveau entre en jeu : l'alliance avec la bourgeoisie libérale, alliance qui devint un facteur important de la tactique socialiste. Ainsi furent accouplés, dans la politique du parti, deux éléments contradictoires : l'action extra-parlementaire de la masse et l'alliance parlementaire avec le libéralisme. La grève de masse restait bien un moyen de lutte éprouvé, populaire, très apprécié du prolétariat, qui y était attaché avec une énergie tenace, mais, à partir de ce moment, il fallut tenir compte des alliés parlementaires, des libéraux, d'abord à cause de l'hostilité de classe profonde des possédants contre les actions prolétariennes de masse, et ensuite parce que, forcément, la grève de masse touchait en premier lieu et de façon

sensible les intérêts économiques de la bourgeoisie, c'est-à-dire ceux des alliés libéraux.

La politique du Parti socialiste revêtait par suite une certaine incertitude, un caractère double et équivoque. C'est ce qui se manifesta nettement dans la campagne malheureuse de 1902, où l'accouplement de l'action gréviste de la masse avec l'alliance libérale au parlement avait tout d'abord déterminé les chefs de parti à ne permettre l'action de la masse que comme un avertissement sans frais, et à renvoyer ensuite cette dernière à la maison aussi vite que possible, ce qui évidemment, ne pouvait que faire échouer également l'action parlementaire.

Cependant, le pitoyable fiasco de l'expérience de 1902 n'a pas amené le POB à se détacher de son alliance néfaste avec les libéraux et à se concentrer à nouveau complètement sur l'action prolétarienne. Au contraire, déçus par l'échec de la grève de masse, dont la stérilité s'expliquait pourtant cette fois dans la propre tactique du parti, les chefs du parti décidèrent de se cantonner dorénavant dans l'arène parlementaire. Comme les élections parlementaires, avec les système plural, rétrécissaient de plus en plus la représentation de la réaction cléricale, un simple calcul semblait montrer qu'il y avait plus qu'à attendre patiemment le moment où, grâce à une propagande calme, la majorité cléricale se transformerait en minorité et où le bloc socialiste-libéral accomplirait, au moyen d'une simple majorité parlementaire, la réforme électorale. L'arme de la grève de masse semblait dorénavant une méthode superflue, gênante et périmée, et la réforme parlementaire et le « Bloc des gauches » apparaissaient comme l'ancre de salut de l'avenir.

Malheureusement, ce calcul tout simple, comme toutes les spéculations de l'opportunisme si simple d'apparence, avait une grande lacune ; il comptait seulement avec les chiffres, et non avec les rapports vivants des classes. Et ces derniers ont amené la réaction, telle qu'elle caractérise, en Allemagne comme ailleurs, le développement le plus récent de la bourgeoisie, à accomplir aussi en Belgique son œuvre silencieuse. Alors que la fraction libérale du parlement marchait, bras dessus, bras dessous, avec la fraction socialiste en faveur de la réforme électorale, la bourgeoisie lui tourna le dos dans le pays et s'enfuit en masse dans le clan cléricale. L'année 1912 fut appelée, dans les spéculations du Bloc, l'année de la « réalisation miraculeuse ». Or, les élections parlementaires de 1912 amenèrent, non pas la faillite des cléricaux, comme on s'y attendait, mais celle du libéralisme, et causèrent même des pertes au parti socialiste, tandis que la réaction cléricale entraînait à nouveau au parlement avec une majorité accrue.

Cette deuxième période décennale de sa nouvelle tactique se terminait, pour le POB, par une défaite encore plus grande que celle de l'année 1902. Rien d'étonnant à ce que la fureur et l'amertume de la déception aient de

nouveau poussée d'un seul coup la masse des travailleurs socialistes vers leur ancienne arme éprouvée : la grève de masse. Spontanément, comme un ouragan, le prolétariat belge se dressa à nouveau après les élections de juin 1912, pour conquérir par sa propre force ce que la seule tactique parlementaire s'était montrée en vingt années complètement incapable d'arracher. Mais, à ce moment, la fraction parlementaire socialiste et les chefs du parti s'interposèrent de toute leur énergie pour déconseiller la grève. Comme il était impossible de dompter autrement la volonté populaire impétueuse, on proposa aux travailleurs de désarmer la grève de masse déjà commencée et de préparer de façon tout à fait systématique une grève de masse. La grève de masse méthodique, bien préparée, apparut ainsi, dès le début, comme un compromis entre l'énergie combative impétueuse des masses et l'hostilité que témoignaient à la grève les chefs du parti qui, malgré toutes les expériences amères, restaient attachés à l'alliance avec le libéralisme et aux espoirs parlementaires. Il ne s'agissait donc pas ici d'une nouvelle tactique élaborée en toute liberté et comportant une nouvelle méthode de grève plus efficace que les autres. La préparation de longue main de la grève de masse apparaissait cette fois comme un moyen de calmer les masses ouvrières, d'éteindre leur enthousiasme combatif et de leur faire abandonner provisoirement l'arène. Puis, lorsque toute l'énergie de la classe ouvrière, pendant sept mois, fut tourner exclusivement vers la préparation de la grève générale, ce fut la direction du parti qui, jusqu'à la fin, s'employa de toutes ses forces à entraver le déclenchement de la grève et à reculer cette dernière le plus possible. Après que le refus catégorique de la réforme électorale au parlement, en février, eut arraché la fixation de la grève générale au 14 avril, les chefs de parti, s'appuyant sur l'intervention médiatrice de bourgmestres [maires] libéraux, cherchèrent encore, au dernier moment, alors que l'espoir dans une intervention libérale se fut évanoui comme une bulle de savon, la grève ne fut décidée que sous la pression irrésistible de la masse impatiente et contre les manœuvres d'une partie des chefs.

C'est ainsi que se réalisa finalement la grève d'avril, après neuf mois de préparation et des tentatives répétées pour l'empêcher et l'ajourner. Du point de vue matériel, elle fut certes préparée comme ne l'avait encore jamais été aucune grève de masse au monde. Si des caisses de secours bien garnies et la répartition bien organisée des vivres décidaient de l'issue d'un mouvement de masses, la grève générale belge d'avril aurait dû faire des miracles. Mais le mouvement révolutionnaire de masse n'est malheureusement pas un simple calcul que l'on peut résoudre avec les livres de caisse ou les dépôts de vivres des coopératives. Le facteur décisif dans tout mouvement de masse, c'est l'énergie révolutionnaire des masses, l'esprit de résolution des chefs et leur vue nette du but à atteindre. Ces deux facteurs réunis peuvent, le cas échéant, rendre la classe ouvrière insensible aux privations matérielles les plus dures et lui faire accomplir, en dépit de ces privations, les plus grands

exploits. Ils ne sauraient par contre être remplacés par des caisses de secours bien garnies.

La pensée principale des camarades belges dans la préparation de la grève d'avril fut de lui enlever tout caractère impétueux, de la séparer complètement de la situation révolutionnaire, de lui donner le caractère méthodique, strictement limité, d'une grève syndicale ordinaire. Ce n'est pas le fait qu'il n'a pas été commis d'« illégalités » qui donne un caractère particulier à ce mouvement ; dans la dernière décennie du siècle précédent, les travailleurs en grève, comme nous l'avons dit, ont commis peu d'« illégalités » que cette fois ; en Belgique, comme ailleurs, ce furent toujours les « défenseurs de l'ordre » seuls qui commirent et provoquèrent des excès. La différence se trouve dans le fait que les grèves de masse autour de 1890 furent des mouvements spontanés, nés d'une situation révolutionnaire, de la tension de la lutte et de l'énergie tendue au plus haut degré des masses ouvrières. Spontanées non dans ce sens qu'elles furent chaotiques, sans plan, sans frein et sans chef. Dans ces deux grèves, au contraire, la direction du parti ne fit qu'un avec la masse ; elle marchait en tête, elle dirigeait et dominait complètement le mouvement précisément parce qu'elle était en contact direct avec la masse, dont elle sentait les pulsations, parce qu'elle s'adaptait à la grève et qu'elle n'était que le canal, l'expression consciente des sentiments et des efforts de la masse. Ces grèves étaient spontanées en ce sens qu'elles réagissaient immédiatement à une situation politique, qu'elles rendaient coup pour coup dans la lutte et que, prêtes à toutes les conséquences et à toutes les éventualités de la lutte, elles jetaient avec une énergie librement déchaînée tout le poids de l'action des masses.

Il est hors de doute que dans de telles grèves de masse se dégage une forte étincelle révolutionnaire ; que, dans une atmosphère chargée, dans une situation où la tension des antagonismes a acquis une certaine acuité elles peuvent amener de véritables collisions avec les pouvoirs publics. Mais il n'est pas moins sûr que c'est précisément la pression de telles grèves qui exerce *le plus rapidement* son effet et qui contraint généralement les classes dominantes à céder avant qu'on arrive aux dernières extrémités, avant qu'une rencontre générale avec la force publique soit amenée par la situation. Le cours des grèves belges de 1891 et de 1893 en est la confirmation complète. De même, en 1905, il suffit au prolétariat autrichien de suivre l'exemple contagieux des combattants révolutionnaires russes et d'entreprendre son mouvement spontané pour contraindre les détenteurs du pouvoir à céder avant qu'un règlement de comptes violent fût nécessaire. La même preuve est fournie par de nombreux autres cas tirés de la pratique du prolétariat international dans les cinquante dernières années : ce n'est pas l'emploi de la force physique, mais bien la résolution révolutionnaire des masses de ne pas se laisser effrayer, le cas échéant, dans leur action de grève par les conséquences les plus extrêmes de la lutte et de faire tous les sacri-

fices nécessaires qui confèrent à cette action une puissance si irrésistible qu'elle peut souvent amener dans un court laps de temps de notables victoires.

À la base de la grève d'avril en Belgique, au contraire, il y a l'idée d'éviter toute situation révolutionnaire, tout défaut de calcul, tout tournant imprévu de la lutte, en un mot, d'écarter préalablement tout risque et tout danger et de fixer, presque une année à l'avance, toute la campagne. Mais de ce fait, les camarades belges ont enlevé à leur grève générale toute sa valeur de choc. L'énergie révolutionnaire des masses ne se laisse pas mettre en bouteille et une grande lutte populaire ne se laisse pas conduire comme une parade militaire. De deux choses l'une :

- ou bien on provoque un assaut politique des masses, ou plus exactement, comme un tel assaut ne se provoque pas artificiellement, on laisse les masses excitées partir à l'assaut, et il leur faut alors tout faire pour rendre cet assaut encore plus impétueux, plus formidable, plus concentré, mais alors on n'a pas le droit, juste au moment où l'assaut se déclenche, de le retarder pendant neuf mois afin de lui préparer, dans l'intervalle, son ordre de marche.
- ou bien, on ne veut pas d'assaut général, mais alors une grève de masse est une partie perdue d'avance. Si, en avril, ainsi que les chefs l'ont assuré au congrès, on devait seulement faire une démonstration de la discipline et de la volonté unique de la classe ouvrière, il n'était point besoin de dix jours de grève pour cela, et c'était payer trop cher une préparation de neuf mois. Les prolétaires belges étaient depuis fort longtemps déjà prêts à une telle démonstration et s'y étaient déjà plusieurs fois préparés. Mais si ce devait être une grève de combat, la façon dont on l'exécuta était peu propre à en faire une grève victorieuse.

Il est clair, en tout cas –et c'est ce que confirme l'histoire des grèves de masse dans les différents pays– que plus tôt une grève politique tombe rapidement et inopinément sur la tête des classes dirigeantes, plus l'effet en est grand et les chances de victoire considérables. Lorsque le Parti ouvrier belge annonce, trois trimestres à l'avance, son intention de déclencher une grève politique, ce n'est pas seulement lui, mais aussi la bourgeoisie et l'État qui gagnent tout le temps nécessaire pour se préparer matériellement et psychologiquement à cet événement.

D'ailleurs, les longs et laborieux efforts d'épargne des prolétaires belges, si admirables dans leur idéalisme, eurent l'inconvénient de toucher fortement, pendant toute leur durée, les intérêts économiques de la petite bourgeoisie, des boutiquiers et des commerçants, de cette couche dont les sympathies sont les premières à aller à la classe ouvrière. Grâce à la longue préparation

de la grève, la grande bourgeoisie put esquiver, dans une large mesure, le coup que toute grève spontanée des masses lui porte à elle d'abord.

L'efficacité de toute grève politique de combat dépend aussi de la collaboration du personnel occupé dans les services publics. Lorsque les camarades belges – ainsi qu'il ressort de leur intention de faire une grève longue et pacifique – ont renoncé à arrêter les services publics, ils ont certes enlevé à leur grève tout « caractère illégal », mais en même temps ils l'ont privée de son efficacité en tant que moyen de contrainte rapide et d'intimidation de l'opinion publique et de l'État.

En un mot, toutes les qualités de la grève d'avril qui, suivant les intentions du POB, devaient lui donner le caractère méthodique d'une action syndicale, lui ont enlevé par cela même, dans une large mesure, son efficacité de grève politique.

Bien plus, nous avons vu dans l'histoire de la lutte pour le droit électoral en Belgique que les chefs du parti interdisaient réellement, depuis quinze ans environ, la grève de masse, et qu'ils cherchent constamment à la reculer, à l'empêcher. Finalement, cette tactique a eu cependant, chose curieuse, le résultat contraire à celui qu'elle poursuivait. La grève continuellement ajournée au moment où elle devait se déchaîner impétueusement, est devenue maintenant non seulement pour la réaction, mais aussi pour le parti, une véritable épée de Damoclès. Depuis neuf mois déjà, le POB est sous la hantise des préparatifs de la grève de masse. Une fois que la grève a été brisée en avril à la première ombre de concession, le parti, au congrès du 24 avril, a dû évidemment la faire rentrer dans ses nouvelles perspectives. La tactique même qui interdisait toute rencontre impétueuse de la masse avec la réaction, a fait de la menace de la grève générale quelque chose de chronique.

Il semble inévitable que des illusions exagérées concernant l'efficacité de la grève politique de masse aient été ainsi entretenue volontairement dans les masses. Mais, dans les circonstances actuelles, à ces illusions peuvent très facilement succéder des déceptions. La grève politique de masse n'est pas, en elle-même, un moyen miraculeux. Elle n'est efficace que dans une situation révolutionnaire, comme expression d'une énergie révolutionnaire fortement concentrée, et d'une haute tension des antagonismes. Détachée de cette énergie et de cette situation, transformée en une manœuvre stratégique déterminée longtemps d'avance et exécutée de façon pédante, à la baguette, la grève de masse ne peut qu'échouer neuf fois sur dix.

Personne ne peut, en ce moment, prédire avec certitude quel sera le sort prochain de la réforme électorale en Belgique. Peut-être les cléricaux belges, comme les tories en Angleterre, seront-ils assez sages pour tirer une leçon de l'effervescence des masses populaires et s'engager dans la voie large du compromis. Certes, leur attitude, jusqu'ici, ne montre guère qu'ils sont capables de comprendre cette politique de grand style. Mais s'ils persistaient dans leur

brutalité réactionnaire, à l'instar des agrariens de la Prusse Orientale, seul un assaut du prolétariat serait de nature à briser cette obstination, comme il l'a déjà fait en 1891 et 1893. Mais alors, à notre avis, notre parti frère belge pourrait tirer de cette récente expérience la leçon suivante : seul le retour à la tactique du mouvement de masse impétueux et libre de tout souci d'alliance avec les libéraux, seul le déchaînement de la pleine énergie révolutionnaire du prolétariat peuvent détruire cette forteresse féodale. En tout cas, l'expérience d'avril ne saurait être recommandée au parti belge et à l'Internationale comme une innovation louable dans le maniement de la grève politique de masse.

Mais, quelles que soient les critiques et les jugements qu'on porte sur l'action des camarades belges, cette action reste pour nous, en Allemagne, un exemple et une leçon qui nous font rougir de honte. Le parti belge expérimente la grève de masse, mais il essaie aussi, en ramassant toutes ses forces, tous les moyens d'action des masses. En Prusse, au contraire, les mots cinglants du congrès prussien tenu à Noël 1909, les paroles enflammées et remarquables de Singer n'ont été suivies qu'au printemps 1910 d'une courte campagne démonstrative qui, après avoir pris le plus bel élan, fut tout simplement mise au rancart par le parti [SPD]. Depuis, nous nous sommes consolés en allant d'élections en élections au Reichstag, et d'élections en élections au Landtag. Mais l'exemple belge devrait être, pour notre parti, moins l'occasion d'une « admiration » dénuée d'esprit critique qu'un stimulant pratique pour faire sentir une bonne fois à la réaction de la Prusse orientale la valeur du proverbe : assez de simagrées, tu vas marcher maintenant.

Leipziger Volkszeitung, 15, 16 et 19 mai 1913



Maison du peuple, Bruxelles, 1913

**Abonnement à Révolution communiste
bimestriel du Groupe marxiste internationaliste
(section française du CoReP)**

Envoyer 14 euros (ou plus en soutien) à l'ordre de ARTP pour 5 numéros à
ARTP / AGECA service BP / 177 rue de Charonne / F-75011 PARIS

NOM Prénom

Adresse postale
.....

Adresse électronique@.....

site groupemarxiste.info

contact groupe.marxiste.inter@gmail.com



Rosa Luxemburg naît en 1871 dans la partie de la Pologne rattachée à l'Empire russe. À 15 ans, elle rejoint l'organisation Proletariat. En 1894, elle rejoint la SDKP qui s'oppose au PPS très nationaliste. À partir de 1898, elle milite dans le SPD d'Allemagne, le fleuron de l'Internationale ouvrière. À 28 ans, elle combat Bernstein quand il propose de réviser le marxisme (*Réforme ou révolution ?* 1898). Elle s'oppose aussi aux alliances avec la bourgeoisie « libérale » (démocratique). Ainsi, elle dénonce la participation du socialiste Millerand au gouvernement bourgeois de Waldeck-Rousseau, approuvée par Jaurès (« Une question de tactique », *Die Neue Zeit*, 6 juillet 1899).

La Belgique a alors une classe ouvrière industrielle concentrée en Wallonie avec une riche tradition de lutte de classe. En avril 1902, le POB/BWP y lance une grève générale pour le suffrage universel. Luxemburg approuve l'objectif politique, tout à fait contraire à « l'économisme » de type LO ou à « l'indépendance du syndicat vis-à-vis du parti » façon POI ou POID. Néanmoins, la direction du POB ne veut pas effrayer l'aile gauche de la bourgeoisie, le PLP/PVV. Luxemburg ose critiquer la direction d'une section de l'Internationale ouvrière car elle saisit le lien entre tous les opportunistes de l'IO (PPS, Bernstein, Jaurès, POB).

La révolution russe de 1905 montre la portée de la grève générale (Luxemburg, *Grève de masse, parti et syndicats*, 1906). En 1910-11, Luxemburg rompt avec Bebel et Kautsky. En Belgique, le 14 avril 1913, une nouvelle grève de masse mobilise jusqu'à 400 000 travailleurs à l'appel du POB. Cependant, au bout d'une décade, le 24, il décide la fin de la grève à cause d'une promesse de créer une commission pour étudier la question. Lénine, s'il combat toute alliance avec la bourgeoisie, ne met en cause qu'une aile du parti.

Quelles sont donc les principales raisons qui expliquent le mince succès de la grève ? La première, c'est la prédominance de l'opportunisme et du réformisme au sein d'une fraction des socialistes belges, surtout parmi les parlementaires. Habituels à agir de concert avec les libéraux, ces parlementaires se sentent dépendants de ces derniers dans tout leur comportement. (« Les leçons de la grève en Belgique », *Pravda*, 8 mai 1913)

Luxemburg affirme nettement qu'il s'agit des chefs (p. 25, 32, 37, 49, 50, 52, 53) et qu'ils sont subordonnés à la bourgeoisie libérale (p. 27, 50), parlementaristes (p. 49, 50), légalistes et pacifistes (p. 48, 51). En 1914, le POB, le Parti travailliste et le PS-SFIO se rangent aux côtés de leur bourgeoisie, comme le SPD et le SDAP d'Autriche officiellement marxistes. Luxemburg crée une fraction internationaliste dans le SPD avec Zetkin, Mehring, Liebknecht, Jogiches. De manière plus conséquente, Lénine construit un regroupement international avec Radek et Zinoviev.